

COORACE FORMATION

UN ORGANISME DE FORMATION

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

ET SOLIDAIRE

Catalogue Formation

2016

corace
Solidaires pour l'emploi

Formation



CERTIFIÉ CEDRE ISO 9001

04	COORACE : UN RÉSEAU EN MARCHÉ
06	COORACE FORMATION : UN ORGANISME DE FORMATION DE L'ESS
08	PANORAMA DES FORMATIONS
10	PARCOURS PROFESSIONNALISANTS
11	PARCOURS CERTIFIANTS
12	FORMATIONS INTRA ET SUR-MESURE
13	LA FORMATION ET LA QUALITÉ
14	LES PARCOURS DE FORMATION-ACTION
	FORMATIONS INTER-ENTREPRISES
19	Qualité - Le Management par la Qualité
24	Juridique : Les Fondamentaux
31	Juridique : Pour aller plus loin
35	Accompagnement Socioprofessionnel : Les Fondamentaux
43	Accompagnement Socioprofessionnel : Pour aller plus loin
48	Accompagnement Socioprofessionnel : Développer son efficacité professionnelle
52	Construire un parcours d'insertion de Qualité
54	Management et Ressources Humaines
61	Gestion
64	Projet stratégique et développement
72	Parcours GES : Créer un groupe économique solidaire
75	Les Formations certifiantes
78	ORGANISATION ADMINISTRATIVE
79	Règlement intérieur
80	Accord groupe COORACE-AGEFOS PME
81	UNIFORMATION
82	Conditions générales de vente

Édito

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, AU CŒUR DE L'ACTION DE COORACE...

Depuis près de 30 ans, la formation est au cœur de l'offre de services de la fédération COORACE. Elle a contribué à la professionnalisation des acteurs du réseau et leur a permis d'évoluer en vue de toujours mieux répondre aux besoins des salarié-e-s en parcours et des territoires. Elle constitue ainsi un élément central de la dynamique et de la cohésion du réseau COORACE.

COORACE Formation, en tant qu'organisme de formation, a su faire évoluer son offre, notamment pour accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques votées par les adhérents COORACE. L'offre de formation s'est ainsi enrichie au fil des années pour couvrir tous les champs d'intervention des entreprises de l'Insertion par l'Activité Economique et plus largement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette année encore, pour tenir compte de la réforme de la formation professionnelle de mars 2014 et de l'obligation faite aux entreprises de mieux intégrer le développement des compétences dans leur stratégie au service des personnes et des territoires, COORACE Formation propose une offre renouvelée et enrichie : de nouvelles modalités pédagogiques, de nouveaux partenariats d'envergure et des cycles de formations certifiantes.

Nous souhaitons que les formations proposées enrichissent chacun et chacune des stagiaires de la formation accueilli-e-s par COORACE Formation. Nous souhaitons qu'elles profitent à nos entreprises, à nos territoires et à l'économie que nous portons !

Pierre LANGLADE
Président de COORACE



Arnaud DALLE
Réfèrent politique
Formation COORACE



COORACE

UN RÉSEAU EN MARCHÉ

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble plus de 500 entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces entreprises sont principalement issues de l'insertion par l'Activité Economique (IAE). Elles interviennent dans de nombreux secteurs d'activités, et notamment celui des services à la personne (SAP) au sein duquel elles ont développé la marque commerciale Proxim'Services. La Fédération COORACE est certifiée CEDRE - ISO 9001 depuis 2013.

UNE VISION DE SOCIÉTÉ

Les entreprises COORACE partagent une même vision, celle d'une société solidaire et intégrante, dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.

UN PROJET COMMUN

Elles participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes, et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.

3 MISSIONS PRINCIPALES

- La promotion des intérêts des adhérents, en tant qu'acteurs d'un autre modèle de développement économique
- Une animation de réseau favorisant les rencontres, les échanges et les dynamiques collectives
- Un accompagnement destiné à assurer le développement des entreprises du réseau et la montée en compétence de l'ensemble de ses représentant-e-s

UNE COMPOSITION NATIONALES ET RÉGIONALES

1 COORACE national + 17 COORACE régionaux + 1 COORACE Formation

523

entreprise adhérentes

plus de

3000

salarié-e-s permanent-e-s

POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ ET UNE AUTRE ÉCONOMIE

UNE OFFRE DE SERVICES COHÉRENTE

COORACE national propose à ses adhérents :

- Une représentation permanente à l'échelon national et des campagnes de lobbying ciblées
- Des services d'information, des événements et des rencontres
- Un appui à l'innovation sociale et au développement économique des entreprises
- Une offre complète de services en matière de formation et l'accès à des conditions privilégiées à l'offre de COORACE Formation
- L'accès à des démarches qualité telles que CEDRE et ISO 9001
- Un appui juridique collectif et individualisé

près de

65000

salarié-e-s accompagné-e-s

annuellement dans des parcours vers l'emploi



des relais de proximité EN RÉGIONS

Chacun des 17 COORACE régionaux complète l'offre de services nationale en assurant au niveau local :

- Une représentation aux échelons régional et départemental
- Une animation de réseau par l'échange, la mutualisation et l'impulsion de coopérations
- Un accompagnement au développement économique et social
- Le développement d'actions spécifiques en faveur d'un développement économique solidaire et durable à l'échelle des territoires

la fédération EN RÉGIONS

COORACE ALSACE
COORACE AQUITAINE
COORACE AUVERGNE
COORACE BRETAGNE
COORACE CENTRE-VAL DE LOIRE
COORACE FRANCHE-COMTÉ
COORACE ILE-DE-FRANCE
COORACE LORRAINE
COORACE MIDI-PYRÉNÉES
COORACE NORD-PAS-DE-CALAIS
COORACE BASSE-NORMANDIE
COORACE HAUTE-NORMANDIE
COORACE PAYS DE LA LOIRE
COORACE POITOU-CHARENTES
COORACE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
COORACE OCÉAN INDIEN
COORACE RHÔNE-ALPES

COORACE FORMATION

UN ORGANISME DE FORMATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **Une gestion administrative souple et adaptée à votre fonctionnement**
- **Un-e interlocuteur-trice toujours à votre écoute pour vous guider dans le choix des formations et vous conseiller sur l'optimisation de votre plan de formation**
- **Un appui pour vous aider à définir des modalités de financement optimisées pour vos projets de formation**

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE ET PRAGMATIQUE

Créé en 1999 pour soutenir et outiller la professionnalisation des acteurs et actrices de l'Insertion par l'Activité Economique et des organismes agréés de services à la personne, COORACE Formation intervient aujourd'hui plus largement auprès de l'ensemble des associations, entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire, sur le territoire national.

COORACE Formation a tiré son expertise, au fil des années, de la pratique des membres du réseau COORACE et d'un travail collaboratif de construction d'outils liés aux métiers et missions des entreprises de l'IAE. C'est donc une pédagogie originale, directement ancrée dans la réalité du terrain et le quotidien des entreprises, qui fait aujourd'hui la spécificité et la force de cet organisme de formation. COORACE Formation s'appuie également sur les compétences de partenaires choisi-e-s pour leur expertise et leur implication dans le domaine de l'insertion, de l'accompagnement socioprofessionnel et du développement économique solidaire.

A DESTINATION DES ACTEURS ET ACTRICES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les stages de COORACE Formation sont conçus spécifiquement pour accompagner le développement des compétences et la professionnalisation des acteurs et actrices de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire. Ils s'adressent en particulier :

- à l'ensemble des salarié-e-s, permanent-e-s ou en parcours, d'entreprises intervenant dans le champ de l'insertion par l'activité économique
- aux administrateur-trices, aux dirigeant-e-s et aux bénévoles de ces entreprises
- aux salarié-e-s des collectivités territoriales et de toute organisation agissant dans les champs de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'économie sociale et solidaire

DES MODALITÉS DE FORMATION RÉPONDANT À TOUS VOS BESOINS

Les formations inter-entreprises

Pour monter en compétences grâce à un apprentissage organisé par des intervenant-e-s expérimenté-e-s, autour du partage d'expériences et de l'échange des pratiques des stagiaires d'entreprises différentes qui se retrouvent sur des fonctions et des problématiques similaires.

Les formations intra-entreprise

Pour construire une compétence collective, mobiliser une équipe autour d'un projet, créer de l'adhésion et de la cohésion.

Les formations sur-mesure

Pour une montée en compétences collective au sein de l'entreprise, sur un thème choisi et avec un objectif spécifique identifié.

Les parcours professionnalisants

Pour accompagner chaque salarié-e dans l'acquisition ou le développement des compétences nécessaires à la maîtrise de toutes les dimensions de son poste ou de sa fonction.

Les parcours certifiants

Pour capitaliser son expérience ou les formations déjà suivies et accéder à un titre professionnel nationalement reconnu.

Renseignements :

☎ 01 49 23 70 50
formation@coorace.org

UNE ÉQUIPE

À VOTRE SERVICE



**Mélanie
MARTIN**

Chargée de projets
formation



Elena POIRIER

Responsable du
Service Formation de COORACE
et coordinatrice pédagogique
COORACE Formation



**Anna BENAVENTE
et Elise LOES**

Chargées
de l'organisation
et de la gestion des formations



LES FORMATEUR-TRICE-S PERMANENT-E-S



**Christophe
LEMOINE**

Titulaire d'un DESS
en Développement
Local et Economie
Solidaire, il intervient dans le cadre
du programme CEDRE et coordonne
l'équipe des formateur-trice-s et
des auditeur-trice-s qualité



Sébastien MOLLA

Titulaire d'un Doctorat
en Droit Social et
d'un DEA de Droit des
Affaires, il assure l'ensemble
des formations juridiques, en
étroite collaboration avec le
service juridique de la fédération



Philippe VIAL

Sociologue et maître
de conférences
associé à l'Université
Jean Monet, il intervient dans
le champ de l'accompagnement
socioprofessionnel et du
développement local durable

LES EXPERT-E-S DU RÉSEAU

Les responsables de service et les chargé-e-s de mission du réseau apportent leur soutien et leurs compétences pédagogiques dans leur domaine d'expertise : Barbara TIRIOU, Eric BEASSE, David GUILLERM et Anne-Sophie LIGER.

LES FORMATEURS ET LES FORMATRICES QUALITE

Spécifiquement formé-e-s au référentiel et méthodes pédagogiques CEDRE, ainsi qu'aux autres référentiels qualité portés par COORACE, ils-elles accompagnent les entreprises dans tous leurs projets de déploiement d'une démarche qualité : Karen ARMAN, Cécile AUTIN-MOREAU, Géraldine BERNARD, Marina CRABELL, Carole GAUTIER, Patrice HENNEQUIN, Maël KERDONKUFF, Cédric LABAMAR, Steve ROUMEAU.

UN RESEAU DE PARTENAIRES SPECIALISE-E-S

- CITO Conseil
- CQFD
- CRIF Formation & Conseil
- FARE
- Flora
- Genera RH
- Jeux et Enjeux
- KCF Conseil et Formation
- Karim SID AHMED
- LSI
- Oxalis
- PH Formation
- QUADRARE
- TRIANGLES

FORMATION INTER-ENTREPRISE

PANORAMA

Les stages « inter » proposent des contenus constamment actualisés, une pédagogie interactive facilitant l'apprentissage des participant-e-s et la mise à disposition d'outils opérationnels. Ils sont l'occasion privilégiée de rencontrer les professionnel-le-s d'autres entreprises et d'échanger sur leurs expériences et pratiques. Ils offrent ainsi l'opportunité aux stagiaires de développer leurs compétences, en dehors du cadre quotidien, dans un contexte dynamique et stimulant.

Les stages « inter » proposés ont lieu :

- **À PARIS**, pour les stages organisés par le service formation de la fédération
- **En REGION**, dans le cadre de la mise en œuvre des plans de formation régionaux, sur l'initiative des COORACE régionaux.

Programmation :

www.coorace.org/page/formations-proposées

Page	Intitulés des formations inter-entreprises	Durée
QUALITE : LES FONDAMENTAUX		
19	Evaluer le projet et les pratiques de votre entreprise : le cadre de référence COORACE NOUVEAUTÉ 2016	1 J
20	Comprendre la norme ISO 9001 2015	2 J
21	Rôle et posture du/de la référent-e qualité	2+1 J
22	Gérer votre système de management de la qualité	3 J
23	Mener un audit interne	3+1 J
JURIDIQUE : LES FONDAMENTAUX		
24	Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS : pour que l'égalité ne soit plus une fiction	1 J
25	Cadre juridique de l'Insertion par l'Activité Economique : initiation CAPITALISABLE	1 J
26	Réglementation des Associations Intermédiaires	2+1 J
27	Réglementation des Ateliers et Chantiers d'Insertion : la fonction employeur de l'ACI	3 J
28	Réglementation des Entreprises d'Insertion	2 J
29	Réglementation des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	2+1 J
30	Réglementation des Associations de Services à la personne	2+2 J
JURIDIQUE : POUR ALLER PLUS LOIN		
31	La fonction employeur de l'Association Intermédiaire : responsabilité et maîtrise des risques	3 J
32	La représentation du personnel dans une entreprise conventionnée iae : réglementation et enjeux du dialogue social NOUVEAUTÉ 2016	2 J
33	Les contrats de travail des salarié-e-s en parcours : journées thématiques NOUVEAUTÉ 2016	1 J
34	Journées thématiques diverses	1 J
ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL : LES FONDAMENTAUX		
35	Principes fondamentaux et acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique CAPITALISABLE	2 J
36	Accueil recrutement, suivi et accompagnement des personnes en parcours d'insertion CAPITALISABLE	2+2 J
37	Analyse des missions de travail et évaluation des compétences des salarié-e-s en parcours CAPITALISABLE	2+2 J
38	Mener un entretien : communiquer, accompagner, motiver CAPITALISABLE	3 J
39	Les bases de la fonction d'encadrant-e technique	2+2 J
40	Accompagnement socioprofessionnel à dimension collective CAPITALISABLE	2 J
41	L'accompagnement par objectifs au service du projet des salarié-e-s en parcours NOUVEAUTÉ 2016	2 J
42	Les écrits professionnels au service de l'accompagnement socioprofessionnel CAPITALISABLE	2+2 J
ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL : POUR ALLER PLUS LOIN		
43	L'accompagnement dans l'emploi : les bases du job-coaching CAPITALISABLE	2+2 J
44	Travailler un projet d'insertion avec les partenaires du territoire : les enjeux et les pratiques du partenariat au service de la qualité des parcours d'insertion CAPITALISABLE - NOUVEAUTÉ 2016	2 J
45	Le Photolangage : un outil au service des entretiens d'accompagnement	2 J
46	Les enjeux de la mobilité dans les parcours d'insertion	2 J
47	Valoriser l'expérience, faire émerger les compétences	2+2 J

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL : DEVELOPPER SON EFFICACITE PROFESSIONNELLE				
ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL	48	Gérer son stress, maîtriser ses émotions	2 J	
	49	Gérer les situation de conflit et de violence : comment exploiter de façon positive et éducative les situations difficiles rencontrées dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité CAPITALISABLE	3 J	
	50	Mieux communiquer et améliorer sa relation à l'autre : développer son assertivité	2 J	
	51	Le miroir de nos représentations : prendre conscience de nos postures et des enjeux personnels dans la relation professionnelle	3 J	
QUALITE DES PARCOURS				
	52-53	Construire un parcours d'insertion de qualité : recrutement, contractualisation, accompagnement	2+1 J INTER et 1 J INTRA	
MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES				
MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES	54	Prévenir les discriminations et manager la diversité : cadre juridique et mise en œuvre de la démarche de lutte contre les discriminations	1+2 J	
	55	L'Entretien Professionnel	2 J	
	56	Elaborer et optimiser le plan de formation d'une SIAE CAPITALISABLE	2 J	
	57	L'ingénierie de formation au service des parcours : construire un projet de formation	2 J	
	58	Les ateliers du management : optimiser sa pratique pour mieux encadrer et motiver ses équipes	1+1+1+1 J	
	59	Agir pour manager efficacement: comprendre et gérer les risques psychosociaux dans votre SIAE NOUVEAUTÉ 2016	2 J	
60	Consolider la gouvernance de votre association	2+1 J		
GESTION				
GESTION	61	Les bases de la gestion financière pour non financier	3 J	
	62	Le tableau de bord, outil indispensable de votre activité : créer des outils de gestion informatiques adaptés à votre entreprise NOUVELLE FORMULE	2 J	
	63	Méthodes et techniques pour définir une politique tarifaire adaptée	2+1 J	
PROJET STRATEGIQUE ET DEVELOPPEMENT				
PROJET STRATEGIQUE	64	Le développement commercial : un incontournable de votre SIAE CAPITALISABLE	2+2 J	
	65	Définir un Plan d'Action Commercial efficace	2+1 J	
	66	L'entretien de vente : un outil au service de votre développement	2 J	
	67	Gestion et animation du temps commercial : gérer son temps et mobiliser les équipes autour d'objectifs partagés	2 J	
	68	Les marchés publics et l'insertion sociale et professionnelle CAPITALISABLE	3 J	
	69	Le partenariat avec les collectivités territoriales : les enjeux d'un développement solidaire des territoires CAPITALISABLE	2+1 J	
	70	Les achats socialement responsables	1 J	
	71	Mécénat, sponsoring, fonds de dotation : comment saisir les nouvelles opportunités de financement	2 J	
	72	PARCOURS GES : CRÉER UN GROUPE ECONOMIQUE SOLIDAIRE		
	73	Module 1 - Choisir son modèle de structuration	2 J	
73	Module 2 - Maîtriser les flux financiers d'un GES	2 J		
74	Module 3 - GES et droit du travail	2 J		
74	Module 4 - Construire le budget prévisionnel d'un GES	2 J		
Formation CERTIFIANTE				
FORMATION CERTIFIANTE	75	Formation certifiante "CISP" CERTIFIANT	Variable	
	76	Formation certifiante "CIP" CERTIFIANT	Variable	
	77	Formation "ETAIE" CERTIFIANT	400h	

LES PARCOURS

PROFESSIONNALISANTS

- **Un accompagnement spécifique pour la construction des parcours les plus adaptés**
- **Une procédure administrative simplifiée**
- **Des conditions tarifaires avantageuses vous permettant d'optimiser votre plan de formation**

En fonction de l'objectif du-de la salarié-e (intégration, évolution, prise d'un nouveau poste, ...), nous vous accompagnons dans le choix de plusieurs stages qui, mis en séquence, formeront un ensemble cohérent de modules de formation organisés en « parcours ».

Chaque parcours, personnalisé et fondé sur le projet d'évolution professionnelle, permet une montée en compétences dans le domaine choisi.

COORACE Formation propose deux types de parcours professionnalisants « individualisés » ou « métier ».

Les parcours « métiers »

Les parcours de professionnalisation « métier » s'adressent aux salarié-e-s des entreprises souhaitant se former à un métier spécifique dans le cadre d'une évolution professionnelle ou d'un développement d'activité de l'entreprise.

Les parcours « métier » ont une durée comprise entre 12 et 20 jours, étalés sur une période de deux ans maximum.

COORACE Formation vous propose, en option, de valider votre parcours « métier » par la présentation devant un jury qualifié d'un projet individuel réalisé au sein de l'entreprise. Un-e tuteur-trice vous accompagnera tout au long de votre parcours.

LES BASES DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DANS UNE SIAE

- Principes fondamentaux et acteurs de l'IAE
- Réglementation (AI ou ACI ou ETTI ou EI)
- Accueil, recrutement, suivi et accompagnement des personnes en parcours d'insertion
- Mener un entretien : communiquer, accompagner, motiver
- Prévenir les discriminations et manager la diversité

DIRIGER UNE ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

- La fonction employeur de l'AI
- Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS
- Les ateliers du management
- Réussir vos recrutements
- L'entretien professionnel
- Agir pour manager efficacement

DEVENIR CHARGÉ-E DE DÉVELOPPEMENT DANS UNE SIAE

- Réglementation (AI ou ACI ou ETTI ou EI)
- Le développement commercial : un incontournable de votre SIAE
- Définir un plan d'action commercial efficace
- L'entretien de vente
- Gestion et animation du temps commercial

PILOTER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ENTREPRISE DANS L'ESS

- Cadre juridique de l'IAE
- Le développement commercial : un incontournable de votre SIAE
- Les marchés publics et l'insertion sociale et professionnelle
- Mécénat, sponsoring, fonds de dotation : comment saisir les nouvelles opportunités de financement
- Le partenariat avec les CT : les enjeux d'un développement solidaire des territoires

Les parcours individualisés

Plusieurs stages sont identifiés et mis en séquence pour une montée en compétences graduelle et efficace vers un objectif donné. D'une durée minimum de 49 heures, étalées sur un an maximum, ces parcours sont particulièrement adaptés aux personnes qui s'engagent dans un projet nécessitant le développement d'une compétence spécifique. Cette formule donne accès à une procédure administrative simplifiée et à une **réduction de 20%** sur le tarif des stages pris individuellement.

LES PARCOURS CERTIFIANTS

FORMATION CERTIFIANTE : TITRE ETAIE

Cette formation s'adresse à des encadrant-e-s techniques **déjà en poste** et leur permet l'accès au titre professionnel d'**Encadrant-e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique** (ETAIE). Elle est réalisée en partenariat avec la FNARS et l'Institut Social de Lille.

PARCOURS CERTIFIANT : TITRE DE CISP



COORACE Formation vous propose de capitaliser plusieurs de ses formations dans le cadre d'un parcours certifiant donnant l'accès au titre professionnel de **Coordinateur-trice de l'intervention Socioprofessionnelle** (CISP). Ce parcours se compose de 14 stages COORACE Formation (notifiés « capitalisable » dans ce catalogue), de 4 sessions de synthèse et de validation AROBASE, d'un stage avec apports méthodologiques et d'une certification devant un jury.

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE : TITRE DE CIP



Dans le cadre d'un partenariat spécifique conclu avec l'Afpa, COORACE Formation propose aux salarié-e-s ayant une fonction d'accompagnateur-trice-s socioprofessionnel-le-s depuis au moins 3 ans de valider leur expérience via une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), leur donnant accès au titre de **Conseiller-ère en Insertion Professionnelle** (CIP). COORACE Formation et l'Afpa mettent à leur disposition un accompagnement individualisé dans une dynamique régionale collective.

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE ET SUR-MESURE

L'EFFICACITÉ D'UN DISPOSITIF CIBLÉ

- Une réponse spécifique à un besoin spécifique
- Une équipe de professionnels mobilisée pour VOTRE projet
- Une formation pragmatique, ancrée dans votre contexte, pour un apprentissage rapide et un développement réel et durable des compétences

Les formations intra-entreprise

Vous souhaitez adapter le programme de l'un de nos stages à votre contexte spécifique ?

Toutes les formations proposées peuvent être organisées au bénéfice de l'ensemble ou d'une partie des salarié-e-s de votre entreprise et peuvent se dérouler dans vos locaux.

Les contenus peuvent être adaptés à votre contexte, à votre environnement de travail et à vos objectifs. Cette formule permet la construction d'une **compétence collective et partagée** au sein de l'entreprise en renforçant la cohésion des équipes, ainsi qu'une optimisation des dépenses si plusieurs salarié-e-s doivent être formé-e-s sur la même thématique. Pour tout renseignement : elise.loes@coorace.org

Les formations sur-mesure

Vous avez un projet de formation sur une thématique ne figurant pas dans ce catalogue ?

Pour répondre à tous besoins spécifiques de votre entreprise, COORACE Formation met à votre disposition son expertise pour concevoir des actions sur-mesure et ainsi répondre à une problématique particulière. Le programme, les méthodes et les outils pédagogiques sont conçus en fonction du groupe à former et des objectifs que vous fixez avec l'appui de nos équipes.

À l'issue d'une analyse approfondie de votre demande, nous vous proposons un projet tenant compte de votre contexte, des spécificités de vos salarié-e-s et des objectifs pédagogiques qui auront été déterminés avec vous.

Le format de la formation-action est privilégié.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS SUR-MESURE DÉJÀ RÉALISÉES :

- Dynamiser et mettre en place sa propre stratégie commerciale
- La gestion comptable des exonérations liées aux services à la personne
- L'amélioration de la cohésion d'équipe : utilisation des outils de l'analyse transactionnelle, de la PNL, du coaching ...
- Mener l'entretien professionnel et construire une politique RH partagée
- Être tuteur-trice de salarié-e-s en contrat de professionnalisation et en emploi d'avenir
- La qualité dans une association de services à la personne
- La fonction de management de l'encadrant-e technique
- IRP et dialogue social de qualité

COMMENT PROCÉDER POUR METTRE EN PLACE UNE FORMATION SUR-MESURE

Pour la mise en place d'une action de formation ciblée et efficace : contactez COORACE Formation en expliquant votre projet de formation (elise.loes@coorace.org).

LA FORMATION ET LA QUALITÉ

AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Pour agir plus efficacement au service de l'émergence d'un autre modèle de développement économique, COORACE encourage ses adhérents à mettre en œuvre une démarche qualité, vecteur de professionnalisation individuelle et collective, de valorisation et de reconnaissance du travail.

COORACE Formation propose également dans ce sens un large choix de formations à destination des salarié-e-s et des bénévoles des entreprises souhaitant s'engager dans une démarche de progrès.

Proposées en inter-entreprises ou sous forme de parcours de formation-action au sein des entreprises, ces formations qualité permettent de développer des compétences dans le champ de la qualité et de maîtriser le référentiel CEDRE et/ou les normes telles que ISO 9001, ISO 14000 ou NF Service.

Pour toute information sur les différents référentiels et sur la mise en place d'une démarche qualité, contactez le Service Qualité COORACE : qualite@coorace.org

Parcours de formation-action

La formation-action est une modalité pédagogique permettant d'organiser l'acquisition de savoirs et de savoir-faire au fur et à mesure qu'ils deviennent nécessaires à la réalisation d'un projet ou à la résolution d'un problème posé. Son déroulement est directement ancré dans les pratiques professionnelles.

Cette méthode pédagogique est fondée sur une interrogation itérative et une mise en cohérence du projet de l'entreprise, de la logique de processus qualité et de l'analyse des pratiques des professionnel-le-s. Pendant la formation-action s'alternent apports théoriques, proposition d'outils, exercices pratiques et échanges de pratiques.

Les parcours se composent de différents modules mis en séquence en mobilisant différentes modalités pédagogiques, voire différent-e-s intervenant-e-s, en fonction du besoin de l'entreprise et des compétences acquises par ses salarié-e-s, dans une logique de progression pédagogique concertée. Ils sont élaborés « à la carte » avec l'appui des experts du service Qualité de COORACE, ou « clés en main » comme ceux proposés dans les pages qui suivent.

METTRE EN PLACE**UNE DÉMARCHE QUALITÉ****MODULE**

INTÉGRER UNE DÉMARCHE QUALITÉ (CEDRE, ISO 9001, NF SERVICES ...)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- identifier les enjeux d'une démarche qualité pour leurs structures
- identifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche qualité
- savoir comment choisir le référentiel adapté
- analyser leur situation et prendre la décision de se lancer dans la démarche

PUBLICS

Administrateur-trice-s membres de la direction et salarié-e-s d'entreprises **qui n'ont jamais initié une démarche qualité** et qui souhaitent en découvrir les enjeux et la portée

CONTENU

- La qualité : définition, enjeux, prérequis
- Les bases d'une démarche qualité : le principe des 4P
 - Le Projet
 - La Pratique
 - Les Processus
 - Le Pilotage
- Les moyens à consacrer pour entrer dans la qualité (moyens humains, financiers)
- Témoignage d'un-e représentant-e d'une entreprise certifiée
- Comment réaliser son autodiagnostic

€ **SUR DEVIS**
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 **1 à 2**
journées
en intra-
entreprise

MODULE

CONSTRUIRE SA DÉMARCHE AVEC LE RÉFÉRENTIEL CEDRE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- intégrer dans leur pratique les objectifs qualité du référentiel CEDRE
- organiser leurs missions sous la forme d'un processus
- maîtriser la notion d'engagements réciproques et de convention d'objectifs et de moyens

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction et salarié-e-s d'entreprises ayant décidé d'entrer dans la démarche qualité CEDRE

CONTENU

- Repérage des besoins des demandeur-euse-s d'emploi et du territoire
- Le projet d'entreprise et les axes de développement
- La politique qualité
- Formalisation et mise en cohérence des missions d'accueil et d'insertion de l'entreprise
- Les engagements réciproques
- L'offre d'insertion
- Le développement commercial

€ **SUR DEVIS**
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 **3 à 4**
journées
en intra-
entreprise

MODULE**S'ORGANISER POUR
S'AMÉLIORER EN CONTINU****OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- formaliser le plan d'action qualité (PAQ) de l'entreprise
- organiser le processus d'amélioration continue de façon pérenne
- construire le Manuel Qualité

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction et salarié-e-s d'entreprises entrées dans la démarche qualité CEDRE

CONTENU

- Appropriation des concepts de l'amélioration continue de la qualité
- Organisation du recueil de l'opinion des clients (demandeur-euse-s d'emploi et donneur-euse-s d'ordre) et des dysfonctionnements
- Organisation de l'analyse et du traitement des réclamations des clients et des dysfonctionnements
- Mise en place de la revue de direction
- Clarification et formalisation des responsabilités respectives du-de la référent-e qualité, du groupe ou de la commission qualité le cas échéant, et de la direction au regard du système qualité
- Création et/ou ajustement des tableaux de bord de pilotage et de suivi de l'activité
- Construction du Manuel Qualité

€ **SUR DEVIS**
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 **2 à 3**
journées
en intra-
entreprise

MODULE**PILOTER LE SYSTÈME DE
MANAGEMENT PAR LA
QUALITÉ****OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- avoir une vision de la structuration complète de la démarche qualité CEDRE
- maîtriser l'approche méthodologique et les outils leur permettant de manager la qualité dans leur entreprise

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction, référent-e-s qualité et pilotes de processus d'entreprises visant une certification CEDRE

CONTENU

- Révision des notions de base de la qualité
 - Différence entre système qualité et engagements de services
 - Les enjeux pour votre entreprise
- Les principes d'action du système qualité
- L'engagement de la gouvernance, sa politique qualité et ses objectifs
 - Le manuel de management de la qualité
- Développer des relations partenariales en interne et bannir les comportements accusateurs
- La notion de conduite du changement
- Impulser l'amélioration continue
- Orienter « client » l'entreprise
- Mesurer les résultats et identifier les dérives du système qualité pour les corriger

€ **SUR DEVIS**
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 **2 à 3**
journées
en intra-
entreprise

CONSOLIDER VOS DÉMARCHES QUALITÉ

MODULE

FAIRE VIVRE LE PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- appréhender une méthodologie et des outils leur permettant de renforcer le processus d'amélioration continue dans leur entreprise
- utiliser efficacement et à bon escient les différents outils qui visent la résolution des problèmes de manière consensuelle

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction et salarié-e-s d'entreprises qui ont déjà initié une démarche qualité

CONTENU

- Rappels de la logique système qualité
- Focus sur la notion de coût de la « non qualité » pour son entreprise
- Organiser le circuit des enregistrements des défaillances internes et externes : la fiche d'amélioration qualité
- L'analyse périodique par le-la référent-e qualité
- Le déclenchement et le suivi des actions correctives
- L'identification des thèmes à améliorer : les actions préventives
- Le plan d'action : QUI fait QUOI pour QUAND



SUR DEVIS

renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50



2 à 3

jours en intra-
entreprise

MODULE

CONSOLIDER SES PROCESSUS

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s auront :

- acquis les outils et les méthodes nécessaires à l'amélioration des processus
- consolidé leurs compétences sur un thème précis identifié au préalable
- renforcé le(s) processus identifié(s) comme défaillant(s)

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction et salarié-e-s d'entreprises déjà certifiées ou ayant déjà adopté un système de management par la qualité

CONTENU

Les journées seront construites selon les besoins autour des thèmes suivants :

- le projet d'entreprise : fonction et méthodologie d'élaboration, valeurs et principes d'action, orientations stratégiques et priorités
- l'accueil des personnes et l'accompagnement socioprofessionnel : définition des objectifs, adaptation et harmonisation de l'organisation opérationnelle et des outils
- l'offre d'insertion : méthodologie d'élaboration, de formalisation et déclinaison opérationnelle
- le développement commercial : approche stratégique
- la participation des salarié-e-s à la vie de l'entreprise : enjeux, identification d'un projet porteur de cette problématique, définition des objectifs, construction du projet et accompagnement à la mise en œuvre
- la politique qualité : enjeux, définition et formalisation des orientations et objectifs généraux de l'entreprise en matière de qualité en vue de la satisfaction des bénéficiaires
- le système de management par la qualité : objectifs, principes et clés de réussite



SUR DEVIS

renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50



1 à 2

jours en intra-
entreprise

PARCOURS FORMATION-ACTION

ENRICHIR SA DÉMARCHE QUALITÉ AVEC LA NORME ISO 9001

MODULE

LES POINTS CLÉS
DE LA NORME ISO 9001 :
2015

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- maîtriser les principaux concepts et le vocabulaire de la norme ISO 9001
- comprendre les évolutions de l'ISO 9001 par rapport à CEDRE
- créer une dynamique d'équipe autour du projet de certification CEDRE ISO 9001

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction, référent-e-s qualité et salarié-e-s d'entreprises déjà certifiées CEDRE ou souhaitant intégrer le groupe CEDRE ISO 9001

CONTENU

- Présentation de la « dimension groupe » de la certification
- Comprendre les objectifs généraux de l'ISO 9001
- Comprendre les évolutions apportées par l'ISO 9001 par rapport à CEDRE
 - Domaine d'application
 - Références normatives
 - Termes et définitions
 - Système de management de la qualité
 - Responsabilité de la direction
 - Management des ressources
 - Réalisation du produit
 - Mesure, analyse et amélioration

€ SUR DEVIS
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 1 à 2
journées
en intra-
entreprise

MODULE

INTÉGRER LES
PROCÉDURES ISO 9001 :
2015 DANS SA DÉMARCHE
QUALITÉ

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

- comprendre les exigences de l'ISO 9001 sur les 6 procédures obligatoires et les formaliser en les adaptant aux spécificités de leur organisation

PUBLICS

Administrateur-trice-s, membres de la direction, référent-e-s qualité et salarié-e-s d'entreprises déjà certifiées CEDRE ou souhaitant intégrer le groupe CEDRE ISO 9001

CONTENU

- Maîtrise du produit non-conforme
 - Quel est mon produit, qu'est-ce qu'un produit non-conforme ?
 - Rappel des exigences de l'ISO 9001
- La gestion documentaire
 - Document, enregistrement, quelle différence ?
 - Rappel des exigences de l'ISO 9001
- Actions correctives et préventives
 - Actions curatives, correctives, préventives, de quoi parle-t-on ?
 - Rappel des exigences de l'ISO 9001
- Audit interne
 - Audit blanc, interne, externe, de quoi parle-t-on ?
 - Rappel des exigences de l'ISO 9001
- Présentation des procédures « type » du groupe CEDRE ISO 9001

€ SUR DEVIS
renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50

🕒 1 à 2
journées
en intra-
entreprise

COMPLÉMENT FORMATION-ACTION

PRÉPARER VOS AUDITS DE CERTIFICATION

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participant-e-s auront :

- expérimenté le déroulement d'un audit
- acquis la méthodologie et l'outillage leur permettant de se préparer à l'audit de certification

PUBLICS

- Dirigeant-e-s, salarié-e-s ou bénévoles concerné-e-s par la mise en place des objectifs qualité

CONTENU

La formation, organisée selon le principe de la formation-action, sera précédée par une préparation en amont prenant en compte les pratiques et les outils élaborés par la structure. A l'issue de la journée, un rapport sera délivré permettant aux salarié-e-s de la structure de conduire les actions correctives nécessaires à la mise en conformité avec le référentiel qualité choisi.

Le programme sur-mesure s'articule principalement en quatre temps :

- Analyse collective de la documentation en amont et aval de l'audit
- Appropriation des principes, méthodes et outils de l'amélioration continue
- Mise en situation simulant le déroulement d'un audit de certification
- Réunion de clôture

Cette formation peut être mise en place en complément de tous les parcours de formation-action.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive favorisant la dynamique collective
- Entretiens individuels
- Apports théoriques et méthodologiques
- Evaluation et production d'un rapport relevant les atouts et les écarts sur la base du référentiel choisi



SUR DEVIS

renseignement auprès de
elise.loes@coorace.org
Tél. 01 49 23 70 50



STAGIAIRES

15 personnes maximum



DURÉE

1 à 3 jours - sur mesure



FORMATEUR-TRICE

Formateur-trice CEDRE / auditeur-trice certifié-e

ÉVALUER LE PROJET ET LES PRATIQUES DE VOTRE ENTREPRISE

LE CADRE DE RÉFÉRENCE COORACE : LE CAP

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous pourrez :

- Identifier et comprendre les objectifs des quatre thèmes du cadre de référence :
 - IDENTITÉ
 - SERVICES RENDUS
 - SUPPORTS
 - AMÉLIORATION ET MUTATION
- Initier ou approfondir l'auto-évaluation du projet et des pratiques de votre entreprise sur la base de ce cadre de référence
- Etablir un plan de progrès pour votre entreprise, notamment en étant capable de repérer et d'utiliser l'offre de service COORACE

PUBLICS

- Administrateurs-trices, directeur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles de l'entreprise

CONTENU

- Le cadre de référence proposé par COORACE : historique et enjeux
- Appropriation des objectifs généraux et opérationnels
 - Sur le thème IDENTITÉ :
Valeurs et principes de l'ESS
Le projet d'entreprise
 - Sur le thème SERVICES RENDUS :
Services aux personnes accompagnées
Services au territoire
Services aux clients économiques
 - Sur le thème SUPPORTS :
Adaptation des ressources
Modèle d'organisation
Communication
Respect de la réglementation
 - Sur le thème AMÉLIORATION ET MUTATION :
Evaluation de son utilité sociale territoriale
Démarche qualité
- Evaluer le projet et les pratiques de l'entreprise :
 - Les indicateurs proposés
 - Les indicateurs propres à l'entreprise
- Construction des actions de progrès et identification de l'offre de service et d'accompagnement accessible à l'entreprise
- Formalisation d'un plan de progrès avec un calendrier et un partage des responsabilités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports pédagogiques pour présenter le cadre de référence
- Outils pédagogiques pour l'évaluation et la construction du plan de progrès
- Travaux en sous-groupes

NOUVEAUTÉ
2016

€ 295€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

370€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

Intra-entreprise

sur devis
elise.loes@coorace.org

 DATES
Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)

 DURÉE
1 journée - 7 heures

 FORMATEUR
Christophe LEMOINE

 STAGIAIRES
De 7 à 15 personnes

COMPRENDRE LA NORME ISO 9001 2015

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- la connaissance des principaux concepts de la norme ISO 9001 : 2015
- une vision claire de l'utilité de la mise en place d'une démarche ISO 9001 : 2015
- la connaissance des principes de la démarche ISO 9001

PUBLICS

- Dirigeant-e-s, administrateurs-trices et référent-e-s qualité d'entreprises qui souhaitent s'engager dans un projet de mise en place d'une démarche qualité ISO 9001

CONTENU

Les éléments clés de la norme ISO 9001 2015

Les huit approches de l'ISO 9001 2015

- L'orientation CLIENT
- L'approche systémique
- L'implication nécessaire de la gouvernance (le leadership)
 - L'engagement de la direction (gouvernance)
 - La politique qualité et les objectifs
 - La revue de direction
- L'approche factuelle
 - Différences entre processus et procédures
 - La documentation et l'architecture de son organisation
 - La maîtrise des enregistrements internes
 - Les 6 procédures obligatoires
- L'implication du personnel salarié et bénévole
 - Les plans de formation
 - Les fiches de poste
 - Les entretiens annuels et la mesure de leur efficacité
- Les relations avec les partenaires et les fournisseurs
- L'orientation processus
 - Les différents processus (métier, support et management)
 - La mesure de leur efficacité (indicateurs, tableaux de bord)
 - Les quatre questions fondamentales pour évaluer les processus
- L'amélioration continue
 - Le cycle PDCA
 - Les actions correctives et préventives
 - La création de la dynamique d'amélioration

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Méthode interactive fondée sur des exemples et des débats entre les stagiaires
- Echanges d'expériences



525€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

655€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR

Maël KERDONCUFF



STAGIAIRES

15 personnes maximum

RÔLE ET POSTURE DU-DE LA RÉFÉRENT-E QUALITÉ

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participant-e-s auront acquis la capacité de :

- accompagner les équipes dans les changements induits par la démarche qualité
- assurer le déploiement et la compréhension, par l'ensemble des équipes, des objectifs qualité
- accompagner la prise en compte de la qualité dans le travail de chacun-e
- communiquer et animer des groupes de travail en utilisant les outils et méthodes appropriés

L'atteinte de ces objectifs reposera sur le développement des compétences fondamentales dans la prise de fonction des référent-e-s qualité :

- savoir convaincre de la valeur ajoutée de la démarche qualité
- savoir se positionner en tant que « ressource »
- savoir écouter
- savoir animer un groupe de travail

PUBLICS

- Référent-e-s qualité et toute personne ayant été sollicitée ou ayant accepté la mission de référent-e qualité dans une entreprise

Il sera demandé à chaque participant-e de se présenter en formation avec sa fiche de poste et/ou son ordre de mission, base de la réflexion individualisée.

CONTENU

- Rappel des principes fondamentaux de la qualité et de l'amélioration continue de la qualité
- Etat des lieux de la dynamique qualité dans son entreprise, s'accorder sur les enjeux
- Les missions du-de la référent-e qualité
 - Les missions formalisées
 - Les missions élargies : animation, contrôle, amélioration continue, conseil, compte-rendus...
- Repères pour construire une nouvelle relation entre équipe, référent-e qualité et Direction
- Se positionner pour réussir : affirmer sa légitimité, se positionner en tant que ressource-conseil et non en tant que « donneur de leçon »
- La gestion du changement et la communication
 - Comprendre et accompagner les résistances, transformer des critiques en opportunités de progrès
 - La communication inter personnelle : savoir écouter, comprendre, reformuler
 - Les outils pour sensibiliser et convaincre autour d'une démarche commune
- Gérer l'articulation entre sa mission de référent-e qualité et son poste de travail
 - Savoir dire « non » : délimiter clairement le périmètre de sa mission, communiquer sur sa propre gestion du temps
 - Les relations avec les collègues et la hiérarchie, aider chacun-e à être plus efficace
 - Exprimer, faire partager une vision stimulante du projet qualité
 - Animation de groupes de travail : apport de techniques et d'outils
 - Evaluation de la formation
- Construire un plan d'animation durable visant le maintien de la démarche dans le temps

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, exercices pratiques et contextualisés, présentation de documents, outils et méthodes
- Echanges de pratiques : repérage de bonnes pratiques et recherche de solutions innovantes



710€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

890€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 + 1 journées - 21 heures



FORMATRICE

Brigitte RENAUD, CQFD



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

GÉRER VOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- une vision claire des enjeux de la qualité pour votre entreprise
- une structuration complète de la démarche qualité CEDRE ISO 9001 : 2015
- une approche méthodologique et des outils vous permettant de manager la qualité dans votre entreprise
- les repères et les réflexes en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être

PUBLICS

- Dirigeant-e-s, administrateurs-trices ou référent-e-s qualité d'entreprises au début de la mise en place de leur démarche qualité

Cette formation est indispensable pour toute entreprise souhaitant entreprendre la démarche qualité CEDRE ISO 9001.

CONTENU

Notions de base de la qualité

- La qualité dans l'économie sociale et solidaire selon CEDRE
- Du référentiel CEDRE à la démarche ISO 9001 : 2015
- Les clés de la norme ISO 9001 : 2015
- La différence entre système qualité et engagements de services
- Les enjeux pour votre entreprise

Les principes d'action du système qualité

- Etablir, entretenir une politique qualité et une stratégie
 - L'engagement de la gouvernance, sa politique qualité et ses objectifs
- Organiser sa documentation qualité et maîtriser son organisation
 - Le manuel de management de la qualité
 - Les différences entre procédures et processus
- Développer des relations partenariales en interne et bannir les comportements accusateurs
 - La notion de conduite du changement
 - La formalisation de l'évolution des compétences des différent-e-s intervenant-e-s
- Formaliser ses « processus »
 - Les objectifs de l'approche processus
- Corriger ses défaillances
 - L'organisation de la collecte des défaillances internes et externes
 - La formalisation des améliorations qualité
 - Le suivi des améliorations
- Impulser l'amélioration continue
 - Le concept du PDCA
 - Les outils de résolution de problème
- Orienter « client » l'entreprise
- Mesurer les résultats et identifier les dérives du système qualité pour les corriger
- Mettre en place un système d'audits internes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interactive fondée sur des exercices, des exemples et des débats entre les stagiaires
- Présentation de documents, outils et méthodes
- Possibilité d'envoi des documents réalisés, pour avis, au formateur



900€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1125€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR-TRICE

Maël KERDONCUFF ou
Karen ARMAN



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

MENER UN AUDIT INTERNE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser des audits qualité pour votre entreprise et pour d'autres entreprises (en audit croisé)

PUBLICS

- Salarié-e-s d'entreprises déjà certifiées CEDRE identifi-e-s aptes à mener les audits internes au sein de leur propre entreprise ou d'une autre (audit croisé)
- responsables, référente-s qualité ou salarié-e-s d'entreprises certifiées ou dont la démarche qualité est déjà bien structurée

Cette formation est indispensable pour toute entreprise souhaitant entreprendre la démarche qualité CEDRE/ISO.

CONTENU

Brefs rappels de base

- Qu'est-ce que la qualité ?
- Qu'est-ce qu'un processus ? Pourquoi s'organiser en processus ?
- Les caractéristiques du référentiel CEDRE version février 2008
- La base de la norme ISO 9001 2015

L'audit, outil de management de la qualité

- Qu'entend-on par audit qualité ?
- Pourquoi auditer les entreprises ?
- Les différences entre audit de certification, audit de suivi et audit qualité interne

Le concept du constat des écarts (selon la norme ISO 19011 version 2012)

Comment préparer l'audit qualité ?

- La constitution du binôme des auditeur-trice-s
- Les facteurs de réussite d'un audit
- Le processus d'audit
- La préparation de l'audit

Comment réaliser l'audit ?

- La réunion d'ouverture
- Les interviews sur le terrain
- La réunion interne des auditeur-trice-s
- La réunion de clôture

Comment piloter l'après visite d'audit ?

- L'appréciation de l'audit selon la grille AMI
- Le rapport d'audit
- Le rôle des auditeur-trice-s et du-de la référent-e qualité
- Les pièges à éviter et les précautions à prendre

Expérimentation de la conduite d'un audit interne vivement conseillée pendant l'intersession

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Jeux de rôle auditeur-trice/audit-e
- Echanges de pratiques entre les stagiaires

€ 1145€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1435€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3+1 journées - 28 heures



FORMATEUR-TRICE

Karen ARMAN ou Maël KERDONCUFF



STAGIAIRES

De 7 à 10 personnes

AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS L'ESS

POUR QUE L'ÉGALITÉ
NE SOIT PLUS UNE
FICTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- les origines des situations d'inégalités professionnelles en France et dans l'ESS
- le cadre juridique interdisant de discriminer, notamment au regard du sexe, de la situation familiale et de la grossesse
- les mesures à mettre en place pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes
- les actions et outils vous permettant de progresser et d'assurer l'application effective du principe d'égalité
- les aides financières directes et indirectes liées à un travail effectif sur l'égalité

PUBLICS

- Toute personne intervenant dans une entreprise de l'ESS (membres de Conseils d'Administrations, dirigeant-e-s, salarié-e-s opérationnel-le-s et en parcours)

CONTENU

Etat des lieux des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes : permanences et généralités

- La division sexuelle du travail
- Les rôles des sexes et les stéréotypes : compétence naturelle et compétence technique
- La pauvreté à un sexe
- L'évolution naturelle vers l'égalité ?

Une première étape : ne pas discriminer

- L'interdiction de discriminer
- Les périodes de la relation de travail concernées par l'interdiction
- L'état de grossesse
- Les sanctions

Deuxième étape : agir pour une égalité réelle

- L'obligation d'affichage
- L'obligation d'égalité de rémunération
- La réalisation d'un état des lieux (rapport de situation comparée) de la situation des femmes et des hommes dans l'entreprise
- La prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans le travail d'insertion
- La mise en place d'un plan ou d'un accord pour l'égalité professionnelle : cadre juridique et exemples
- La sanction du non-respect de ces obligations : actions en justice, sanctions civiles et pénales

En prime : valoriser ses actions

- Le contrat pour l'égalité et la mixité
- Les financements
- L'accès aux marchés publics et privés
- Le Label égalité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Mise en pratique de ces connaissances en rapport direct avec les problématiques des entreprises conventionnées insertion par l'activité économique et celles de l'économie sociale et solidaire
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Échange de pratiques entre les stagiaires
- Remise de documents de référence



295€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

370€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

1 journée - 7 heures



FORMATRICE

Barbara TIRIOU



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

CADRE JURIDIQUE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

INITIATION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- l'objet et le rôle de l'insertion par l'activité économique
- le cadre législatif et réglementaire de l'insertion par l'activité économique
- les possibilités de financement des structures

Et vous serez capable de :

- identifier les particularités juridiques du secteur de l'insertion par l'activité économique et les situer dans le champ plus large de l'économie sociale et solidaire
- distinguer et comprendre les différences entre les types de conventionnement «insertion par l'activité économique»
- identifier les particularités de fonctionnement de votre structure et comprendre le rôle que vous aurez à y jouer
- maîtriser le langage du secteur et notamment les sigles les plus couramment employés

PUBLICS

- Toute personne découvrant le secteur de l'insertion par l'activité économique : futur-e-s administrateur-trice-s, dirigeant-e-s, bénévoles et salarié-e-s nouvellement embauché-e-s

CONTENU

Différentes fonctions de l'insertion par l'activité économique

- Embauche et mise en situation de travail
- Suivi et accompagnement, formation
- Insertion
- Développement des territoires

Définition juridique des personnes relevant de l'insertion par l'activité économique

Cartographie des différents conventionnements de l'insertion par l'activité économique ainsi que des modes d'action proches

- Entreprises d'insertion
- Entreprises de travail temporaire d'insertion
- Associations intermédiaires
- Ateliers et chantiers d'insertion
- Mode d'action proche de l'IAE : Régies de quartiers, GEIQ...

Conventionnement des activités d'insertion

Présentation des supports juridiques de l'insertion par l'activité économique

- Supports liés à l'activité économique : contrats de prestation, de mise à disposition...
- Supports liés à la fonction employeur
- Supports liés au suivi, à l'accompagnement
- Supports liés au partenariat avec Pôle emploi : régime juridique de l'agrément Pôle emploi et de la convention de coopération

Financement des actions des entreprises du secteur : exonération de cotisations, aide au poste...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Remise de documents de référence

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

€ 295€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

370€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

1 journée - 7 heures



FORMATEUR

Sébastien MOLLA



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

RÉGLEMENTATION DES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- l'environnement juridique des associations intermédiaires (AI)
- les conditions d'exercice des activités des AI

Et vous serez capable de :

- choisir et rédiger des contrats adaptés aux différents cas de mise à disposition
- identifier et éviter les risques de mise en cause de la responsabilité des AI

PUBLICS

- Administrateurs et administratrices, dirigeant-e-s, salarié-e-s et bénévoles des associations intermédiaires

CONTENU

Cadre législatif et réglementaire de l'insertion par l'activité économique

- Champ de l'IAE et rôle de l'AI
- Définition des personnes pouvant être embauchées et objectifs de retour à l'emploi
- Convention conclue avec l'Etat
- Convention de coopération et agrément Pôle emploi
- Identification du secteur des services à la personne

Financement des AI

- Financement de l'accompagnement : l'aide au poste (partie socle et partie modulable)
- Exonérations des cotisations et limitation des risques de redressement

Relation entre l'AI et l'utilisateur-trice

- Fixation des prix de vente et devis
- Pratique du bon de commande
- Gestion de la multiplicité des contrats et identification des besoins du/de la client-e
- Caractéristiques du contrat de mise à disposition
- Règles de mises à disposition en entreprise, en association, en collectivité, chez le particulier
- Durée maximale de mise à disposition
- Risque de requalification
- Partage de responsabilité entre l'AI et l'utilisateur-trice

Relation entre l'AI et le-la salarié-e

- Régime des contrats de travail conclus avec les salarié-e-s en parcours et notamment : CDD d'usage (y compris le CDD d'usage amélioré) et CDDI
- Choix et rédaction du contrat de travail des salarié-e-s en parcours au regard de leurs besoins, des contraintes de l'activité économique et de la taxation des CDD courts
- Pratique de la répétition des contrats et ses dangers
- Impacts de l'obligation d'accompagnement sur la requalification des contrats en contrat de travail à durée indéterminée
- Obligations en matière disciplinaire

Conditions de travail des salarié-e-s en parcours

- Santé, sécurité et visite médicale
- Déclaration d'accident du travail
- Fourniture des équipements de sécurité
- Interdiction de discriminer (directement ou indirectement) et égalité entre les femmes et les hommes
- Rémunération des salarié-e-s
- Durée du travail, gestion des repos et durées maximales de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'illustrations pratiques
- Proposition d'une méthode de travail, aide à la rédaction de contrats, modèles de clauses, pour arriver sur le terrain à sécuriser la relation avec le-la salarié-e et le-la client-e
- Etude de cas sur la base de documents de travail fournis par les stagiaires
- Echange de pratiques entre les stagiaires, remise de documents de référence



735€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

915€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées - 21 heures



FORMATEUR-TRICE

Sébastien MOLLA ou Barbara TIRIOU



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

RÉGLEMENTATION DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

LA FONCTION EMPLOYEUR DE L'ACI

OBJECTIFS

En tenant compte de la convention collective nationale du 31 mars 2011 et de la réforme de l'IAE de 2014, à l'issue de cette formation, vous saurez :

- sécuriser la rédaction et la modification des contrats de travail (CDDI, CDI)
- mesurer les conséquences financières d'une rupture de contrat
- maîtriser les « emplois-repères », grilles de rémunération et évolutions de carrière
- mettre en place une procédure disciplinaire
- gérer les plannings
- identifier les risques de mise en cause de la responsabilité civile et pénale de l'ACI et de ses dirigeant-e-s
- poser le cadre d'une stratégie de prévention des risques professionnels et organiser l'Instance Santé et Conditions de Travail

PUBLICS

- Administrateurs et administratrices, dirigeant-e-s, salarié-e-s et bénévoles des ateliers et chantiers d'insertion

CONTENU

Cadre législatif et réglementaire de l'insertion par l'activité économique

Financement des ACI

Contrat de travail

- Choix du contrat de travail et mentions obligatoires (dont le CDDI)
- Procédure de modification d'un contrat de travail

Emplois-repères et grilles de classification

- Définition des emplois-repères et niveaux, méthode de classification
- Règles d'ancienneté et de progression de carrière
- Règles de rémunération
- Non-discrimination, égalité de traitement et égalité femmes-hommes

Discipline

- Règlement intérieur et éléments pour apprécier la gravité d'une faute
- Incidence de la maladie du-de la salarié-e
- Evaluation de la sanction adéquate et respect de la procédure disciplinaire
- Recours du-de la salarié-e

Temps de travail

- Travail à temps plein, à temps partiel
- Travail effectif, durées maximales de travail, heures supplémentaires et complémentaires
- Jours fériés, pauses, repos, congés

Responsabilité civile et pénale

- Cartographie des principaux risques de mise en cause de la responsabilité (santé, sécurité, accident, discrimination, harcèlement...)
- Stratégie de prévention des risques
- Technique de la délégation de pouvoir

Dialogue social et prévention des risques professionnels

- Calcul des seuils d'effectifs et mise en place des institutions représentatives du personnel
- Intérêts et avantages du dialogue social pour l'employeur et les salarié-e-s
- Obligations en matière de protection de la santé des travailleur-euse-s
- Mise en place de l'Instance Santé et Conditions de Travail

Prévoyance et formation

- Présentation du régime de prévoyance de la branche des ACI
- OPCA de branche, cotisations et mutualisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Mise en pratique de ces connaissances en rapport direct avec les problématiques des entreprises conventionnées insertion par l'activité économique et de celles de l'économie sociale et solidaire
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Echange de pratiques entre les stagiaires
- Remise de documents de référence
- Présentation de documents, outils et méthodes
- Possibilité d'envoi des documents réalisés, pour avis, au formateur, durant 3 mois après la formation



735€

par personne

Tarif adhérent
COORACE

915€

par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR-TRICE

Sébastien MOLLA ou Barbara TIRIOU



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

RÈGLEMENTATION DES ENTREPRISES D'INSERTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- le cadre juridique applicable aux entreprises d'insertion
- les conditions d'exercice des activités des entreprises d'insertion

Et vous serez capable de :

- identifier la place des entreprises d'insertion dans le secteur de l'IAE
- mettre en œuvre les règles essentielles de droit du travail applicables dans les relations employeur/salarié-e
- identifier les risques de mise en cause de la responsabilité de l'EI en tant qu'employeur

PUBLICS

- Administrateurs-trices, dirigeant-e-s, salarié-e-s et bénévoles des entreprises d'insertion

CONTENU

- Cadre juridique de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
 - Définition légale et rapports avec l'Etat et Pôle emploi
 - Financements spécifiques
 - Originalité et articulations avec les autres conventionnements IAE
- Champ d'intervention des EI
 - Les secteurs d'activité et leur réglementation
- Les conventions collectives applicables : identification de l'activité principale
 - Le cas de l'EI dans le Groupe Economique Solidaire
- Le contrat de travail des salarié-e-s en parcours : régime juridique du contrat à durée déterminée d'insertion (bénéficiaires, durée, renouvellement...), autres contrats de travail accessibles
- L'obligation d'accompagnement
- L'égalité de traitement : l'interdiction de discriminer (directement ou indirectement) et l'égalité entre les femmes et les hommes
- Les conditions de travail des salarié-e-s : durée du travail, repos obligatoires, congés, rémunération, santé et sécurité, surveillance médicale...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Mise en pratique de ces connaissances en rapport direct avec les problématiques des entreprises d'insertion (cas pratiques, exercices de simulation)
- Proposition d'une méthode de travail pour sécuriser les relations entre employeur et salarié-e-s
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Echange de pratiques entre les stagiaires
- Remise de documents de référence



490€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

610€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR

Sébastien MOLLA



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

RÉGLEMENTATION DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- appliquer la législation concernant les ETTI en matière de droit social, de responsabilité civile et pénale, d'hygiène et sécurité
- traiter les problèmes posés par la mission d'intérim au plan commercial et social
- faire valoir le point de vue de l'insertion par l'activité économique auprès des acteurs institutionnels

PUBLICS

- Administrateurs-trices, dirigeant-e-s, salarié-e-s et bénévoles des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Pour optimiser l'apport de cette formation, les participant-e-s sont invité-e-s à apporter les contrats de travail et contrats commerciaux, ainsi que les plaquettes et autres supports de communication utilisés dans leurs entreprises.

CONTENU

- Cadre législatif et réglementaire de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- Points de repère dans l'évolution de la législation sur l'intérim et dans son application
- Cadre législatif et réglementaire de l'intervention des ETTI
- Contrats de mise à disposition et contrats de mission
- Eléments de droit du travail : durée du travail, hygiène et sécurité, représentation du personnel...
- Eléments essentiels de la protection sociale
 - L'interdiction de discriminer (directement ou indirectement) et l'égalité entre les femmes et les hommes
- Responsabilité pénale et civile de l'ETTI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Etudes de cas sur la base de documents de travail fournis par les stagiaires
- Echange de vues et d'expériences entre les stagiaires
- Remise de documents de référence

€ 735€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

915€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

 DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)

 DURÉE
2+1 journées - 21 heures

 FORMATEUR
Sébastien MOLLA

 STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes

RÈGLEMENTATION

DES

ASSOCIATIONS

DE SERVICES À

LA PERSONNE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- les spécificités du secteur des services à la personne, relatives aux régimes fiscal et social
- les différents types de contrat cadrant la relation avec les client-e-s
- les caractéristiques des contrats de travail pouvant être conclus
- la distinction entre agréments, autorisation et déclaration d'activité

Et vous serez en mesure :

- de mettre en œuvre la réglementation selon le régime juridique applicable
- d'identifier les exigences légales et réglementaires relatives à la qualité du service
- d'appliquer les règles de droit du travail (loi, accords de branche, jurisprudence)

PUBLICS

- Administrateurs-trices, dirigeant-e-s, salarié-e-s et bénévoles des organismes de services à la personne à but non lucratif

CONTENU

Conditions d'activité :

- Distinction des activités relevant du Code de l'action sociale et des familles de celles relevant du Code du travail
- Procédures d'agrément, d'autorisation et de déclaration d'activité

Droit d'option

- Qualité du service : dispositifs prévus par le Code de l'action sociale et des familles (droits des usagers) et par le Code du travail (cahier des charges)

Caractéristiques et contraintes liées à :

- L'application de la réduction d'impôt prévue par le Code général des impôts
- L'application des exonérations de cotisations sociales

Mode de contractualisation avec les clients :

- Contrat de prestation de service (recommandé) : caractéristiques et mentions obligatoires
- Utilisation du mandat

Contrat de travail : règles relatives à la conclusion, la modification et la rupture du contrat

- Les différents types de contrats de travail pouvant être conclus
- Principe de non-discrimination
- Durée du travail : travail effectif, modulation, repos
- Rémunération
- Procédure disciplinaire
- Licenciement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Alternance d'apports théoriques et d'illustrations
- Etude de cas sur la base d'expériences vécues par les stagiaires
- Remise de documents de référence



980€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1225€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATEUR

Sébastien MOLLA



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

LA FONCTION EMPLOYEUR DE L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

RESPONSABILITÉ ET MAÎTRISE DES RISQUES

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous saurez :

- mettre en place une politique juridique sécurisante
- choisir les contrats de travail adaptés (CDI, CDD, CDDI, CDDU, CDDUA) et sécuriser leur rédaction
- sécuriser la modification d'un contrat de travail (justification, mise en œuvre, gestion du refus du-de la salarié-e...)
- identifier les risques de mise en cause de la responsabilité civile et pénale de l'association intermédiaire et de ses dirigeant-e-s
- élaborer une stratégie de prévention des risques
- mesurer les conséquences financières d'une rupture de contrat

PUBLICS

- Président-e-s, administrateurs-trices, directeurs-trices, responsables des ressources humaines et toute personne incarnant la fonction employeur au sein de l'AI

PRÉREQUIS

- Avoir déjà suivi la formation « Réglementation des associations intermédiaires »

CONTENU

Contrat de travail

- Réglementation applicable au CDI, CDD, CDDI, CDDU, et CDDUA
- Rédaction de contrat (mentions obligatoires, mentions recommandées) et régime juridique des clauses les plus courantes
- Procédure de modification d'un contrat de travail

Temps de travail

- Travail à temps plein, à temps partiel
- Travail effectif, durées maximales de travail, heures supplémentaires et complémentaires
- Pausas, repos, congés responsabilité pénale
 - Interdiction de discriminer (directement ou indirectement) et égalité entre les femmes et les hommes

Responsabilité pénale

- Cartographie des principaux risques de mise en cause de la responsabilité pénale (santé, sécurité, accident, discrimination, harcèlement...)
- Partage de responsabilité entre l'Association Intermédiaire, l'utilisateur-trice et le-la salarié-e
- Obligations juridiques de l'Association Intermédiaire
- Stratégie de prévention des risques
- Technique de la délégation de pouvoir

Discipline, licenciement

- Éléments pour apprécier la gravité d'une faute
- Gestion des fautes (insubordination, abandon de poste, vol, indiscrétion...)
- Incidence de la maladie du-de la salarié-e
- Evaluation de la sanction adéquate et respect de la procédure disciplinaire et de la procédure de licenciement
- Calcul des indemnités
- Recours du-de la salarié-e

Dialogue social

- Procédure de mise en place des institutions représentatives du personnel et particularités des Associations Intermédiaires
- Intérêts et avantages du dialogue social pour l'employeur, les salarié-e-s permanent-e-s et en insertion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, d'aide à la rédaction de contrat, de modèles de clauses, pour arriver sur le terrain à sécuriser la relation avec le-la salarié-e
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Echange de pratiques entre les stagiaires
- Remise de documents de référence



785€

par personne

Tarif adhérent
COORACE

980€

par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR

Sébastien MOLLA



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes



LA REPRESENTATION DU PERSONNEL DANS UNE ENTREPRISE CONVENTIONNEE IAE : REGLEMENTATION ET ENJEUX DU DIALOGUE SOCIAL

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

S'appuyant sur une pédagogie très pragmatique, cette formation est particulièrement orientés vers les aspects opérationnels et pratiques :

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles,
- Animation sous une forme interactive en fonction des besoins exprimés
- Proposition d'une méthode de travail, avec appui notamment à la rédaction de contrat, à la mise en place de procédures, pour arriver, sur le terrain, à sécuriser la relation avec les salarié-e-s,
- Remise de documents de référence.

PUBLICS

- **Directeurs-trices, responsables et administrateur-trices en charge de la gestion d'entreprises conventionnées IAE**

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- les règles de mise en place des élections compte tenu des particularités de fonctionnement de votre entreprise (association intermédiaire, ateliers et chantiers d'insertion, ASP etc)
- les principales attributions des représentants du personnel
- le fonctionnement des instances de représentation
- les risques de contestation et de délit d'entrave

- Electorat, éligibilité
- Déroulement des élections
- Distinction entre représentants élus et désignés :
 - Délégués du personnel
 - Comité d'entreprise
 - Délégués syndicaux
 - Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail
- Missions principales des représentants élus et désignés
- Etendue de l'obligation d'information et de consultation
- Moyens des représentants du personnel (réunions, local, crédit d'heures, déplacements...)

CONTENU

- Les enjeux d'un dialogue social de qualité au sein d'une entreprise conventionnée IAE
- Organisation de la représentation du personnel en tenant compte des spécificités de l'organisation des ressources humaines d'une entreprise conventionnée IAE
 - Egalité de traitement entre salarié-e-s permanent-e-s et en parcours
 - Mobilisation des salarié-e-s
- Calcul des effectifs
- Calendrier de mise en œuvre des élections

Afin d'être au plus proche des besoins des stagiaires une formule sur **UNE JOURNEE** peut être proposée ciblant spécifiquement :

- Soit **uniquement** l'organisation des élections des instances représentatives du personnel,
- Soit **uniquement** l'organisation des élections des délégué-e-s du personnel, leurs rôles et leurs fonctions,
- Soit **uniquement** la mise en place du comité d'entreprise, du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail et la désignation des délégués syndicaux.

TARIFS : Adhérent 310€ par personne
Non adhérent : 390 € par personne

€ 490€ par personne
Tarif adhérent COORACE

610€ par personne
Tarif non adhérent COORACE

DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)

DURÉE
2 journées - 14 heures

FORMATEUR-TRICE
Sébastien MOLLA ou Barbara TIRIOU

STAGIAIRES
De 6 à 12 personnes

LES CONTRATS DE TRAVAIL DES SALARIÉ-E-S EN PARCOURS

NOUVEAUTÉ
2016

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

S'appuyant sur une pédagogie très pragmatique, ces journées sont particulièrement orientées vers les aspects opérationnels et pratiques :

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, avec appui à la rédaction de contrats, pour arriver sur le terrain à sécuriser la relation avec les salarié-e-s

- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins exprimés
- Remise de documents de référence

PUBLICS

- Directeur-trices, responsables, salarié-e-s et administrateur-trices en charge de la gestion d'entreprises conventionnée IAE

Ces formations d'une journée sont destinées aux salarié-e-s et aux bénévoles des entreprises qui ont déjà suivi les formations « réglementation » (AI, ASP, ACI,...). Elles permettent la mise à jour des connaissances en fonction des évolutions de la législation et l'appropriation des outils contractuels mobilisables tout au long du parcours des personnes.

LA GESTION DES CONTRATS DE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

Connaître et actualiser les connaissances de la réglementation applicable aux contrats des Associations Intermédiaires.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous saurez :

- reconnaître et choisir les différents contrats de travail
- maîtriser et mettre en oeuvre les obligations légales relatives aux contrats de travail

CONTENU

- Contrat de travail : la relation employeur-salarié-e
- Comment choisir le contrat de travail le plus adapté pour un-e salarié-e mis à disposition :
- Rédiger un contrat de travail
- Clauses spécifiques du contrat de travail (durée, période minimale, période d'essai, horaires, transfert de responsabilité,...)
- Contrat de mise à disposition

LE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE D'INSERTION (CCDI) EN ACI ET EN EI

OBJECTIFS

- faciliter le passage du CAE au CDDI au sein des ACI
- élaborer un modèle de contrat de travail CDDI
- sécuriser les pratiques contractuelles
- harmoniser les pratiques contractuelles de différent-e-s acteurs/actrices de la structure

CONTENU

1) Rédaction du contrat de travail

Identification du régime applicable et vérification du respect de la convention collective applicable dans votre structure :

- Clauses obligatoires, points communs et différences par rapport au CAE
- Durée du contrat, gestion du terme, renouvellement
- Période d'essai
- Durée du travail : durée hebdomadaire, mensuelle du travail, modulation, horaires, relevé d'heures, gestion des plannings
- Gestion des jours fériés, des congés payés
- Suspensino de contrats
- Période de mise en situation professionnelle : clauses à inclure aux contrats de travail
- Période de professionnalisation
- Modification du contrat de travail
- Rupture du contrat
- Identification des risques de requalification en CDI

2) Rappel sur les exonérations de cotisations sociales, cotisation AT/MP et heures imputables sur l'aide au poste



310€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

390€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

1 journée - 7 heures



FORMATEUR

Sébastien MOLLA



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

JOURNÉES THÉMATIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

S'appuyant sur une pédagogie très pragmatique, ces journées sont particulièrement orientées vers les aspects opérationnels et pratiques :

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, avec appui à la rédaction de contrats, pour arriver sur le terrain à sécuriser la relation avec les salarié-e-s

PUBLICS

- Salarié-e-s et bénévoles ayant déjà suivi les formations de base (réglementation des AI, des ASP, des ACI,...)

Ces formations sont destinées aux salarié-e-s et aux bénévoles des entreprises qui ont déjà suivi les formations « réglementation » (AI, ASP, ACI,...), elles permettent l'approfondissement de thèmes spécifiques, l'appropriation des outils de la structure et la mise à jour des connaissances en fonction des évolutions de la législation. S'appuyant sur une pédagogie très pragmatique, ces journées sont particulièrement orientées vers les aspects opérationnels et pratiques.

LA GESTION DES CONGÉS PAYÉS

En tenant compte des spécificités des SIAE et des ASP, la formation a pour ambition d'assurer une gestion des congés payés dynamique, en conformité avec la réglementation française et communautaire.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- déterminer dans l'entreprise qui a droit à des congés
- gérer les congés payés des salarié-e-s en contrat de travail de courte durée
- calculer la durée du congé de chaque salarié-e et déterminer quand verser l'indemnité de congés payés (en fin de mois ou en fin de contrat)

CONTENU

- Principe du droit aux congés
- Ouverture du droit aux congés payés
- Calcul de la durée des congés payés
- Prise de congés payés
- Rémunération des congés payés

LA RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEUR-TRICE-S D'UNE SIAE

Pour comprendre le rôle employeur des administrateur-trice-s et les responsabilités qui en découlent.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous saurez :

- identifier les notions de responsabilité civile et pénale
- mesurer l'étendue de la responsabilité des dirigeant-e-s d'une SIAE. Qui est responsable de quoi ?

CONTENU

- Distinction entre responsabilité civile et pénale
- Identification des responsabilités des acteurs de la SIAE
- Technique de la délégation de pouvoirs

€ 300€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

375€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

1 journée - 7 heures



FORMATEUR-TRICE

Sébastien MOLLA, Barbara TIRIOU



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

PRINCIPES FONDAMENTAUX ET ACTEURS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez :

- les principaux enjeux de société qui s'organisent autour du champ de l'emploi et de l'insertion
- les différentes structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), leur genèse, leurs objectifs, leurs publics et les principes essentiels de leur fonctionnement
- les grands acteurs des politiques publiques de l'emploi et les liens qu'ils entretiennent avec les entreprises conventionnées IAE

PUBLICS

- Administrateurs-trices, salarié-e-s, bénévoles d'entreprises de l'Insertion par l'Activité Economique et salarié-e-s de toute organisation agissant dans les champs de l'insertion et de la politique sociale et de l'emploi

CONTENU

- L'évolution du marché du travail en France depuis les années 70 et son impact sur la situation des pauvretés
- L'histoire de l'IAE au cœur des crises de l'emploi depuis plus de 30 ans : une origine hétérogène, deux grandes cultures et trois phases de développement
- Les différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique : ACI, AI, ETTI, EI, GES, mais aussi Régies de quartier, GEIQ et chantiers éducatifs
- Les grands réseaux nationaux de l'IAE
- Le CNIAE
- L'IAE, un double objectif à atteindre à travers trois missions essentielles : économique, sociale et développement territorial
- Les acteurs des politiques de l'emploi et de l'insertion et les partenaires institutionnels des SIAE : missions, rôles et interactions
 - Les services de l'Etat
 - Pôle Emploi
 - Les Missions Locales
 - Les Collectivités Territoriales
 - Les PLIE
 - Les Maisons de l'Emploi
- Présentation de la circulaire DGEFP 2008-21 du 10 décembre 2008
- Les CDIAE
- Les caractéristiques des personnes accueillies dans les SIAE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges de pratiques entre les participant-e-s
- Travail en sous-groupes de production
- Etudes de cas concrets
- Remise de documents tout au long de la formation

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

€ 480€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

600€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

 DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)

 DURÉE
2 journées consécutives - 14 heures

 FORMATEUR
Philippe VIAL

 STAGIAIRES

ACCUEIL, RECRUTEMENT, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capables de :

- mieux positionner le champ de l'IAE au sein des politiques sociales et des politiques publiques de l'emploi
- clarifier et harmoniser le projet d'accueil, de recrutement, de suivi et d'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi au sein de votre structure
- appréhender les outils conceptuels et méthodologiques de la construction et de l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle

PUBLICS

- Salarié-e-s et bénévoles d'une entreprise intervenant dans le champ de l'insertion et impliqué-e dans le processus d'accompagnement

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Principes fondamentaux et acteurs de l'insertion par l'activité économique »

CONTENU

- Les différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les principaux éléments de leur fonctionnement
- Les trois missions essentielles de l'IAE : économique, sociale et développement territorial
- Les évolutions et mutations en cours dans l'IAE
- Les publics cibles d'une SIAE : typologies, comportements et modes relationnels des travailleurs-euse-s sociaux-ale-s et des professionnel-le-s des SIAE
- L'accueil des personnes en situation de précarité, le recrutement, le suivi des missions de travail et l'accompagnement du parcours d'insertion :
 - Quels objectifs ?
 - Quelle organisation ?
 - Quels outils ?
- Mise en perspective de ces prestations au regard de la démarche pédagogique spécifique par convention d'objectifs et de moyens (CEDRE)
- La notion de « référent-e unique de parcours d'insertion ». Mises en perspective au regard de la démarche qualité CEDRE
- Les ressources et les freins du-de la salarié-e en parcours d'insertion
- Approche d'une méthode d'évaluation des compétences sociales de la personne accompagnée
- Le projet professionnel : un domaine particulier du projet de vie
- L'entretien d'aide dans une relation de face à face
- Un outil au service de l'expression des personnes accompagnées : le photolangage
- Réflexion et sensibilisation autour des questions liées aux pratiques discriminatoires et à celles de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges de pratiques entre les participant-e-s
- Travail en sous-groupes de production
- Etudes de cas concrets



945€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1180€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATEUR

Philippe VIAL ou Patrice HENNEQUIN



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

ANALYSE DES MISSIONS DE TRAVAIL ET ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ-E-S EN PARCOURS

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- optimiser le repérage des compétences des demandeurs-euses d'emploi et des salarié-e-s en parcours et d'évaluer leur employabilité
- évaluer la qualité de réalisation de la mission confiée et les compétences mises en œuvre au cours de celle-ci, pour construire un parcours d'orientation et d'insertion adapté
- mettre en œuvre des outils permettant la progression du-de la salarié-e en parcours au regard de son projet professionnel

PUBLICS

- Toute personne chargée de l'accompagnement des salarié-e-s dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle (mise à disposition, encadrant-e-s techniques, chargé-e-s de recrutement...)

Pour optimiser l'apport de cette formation, les participant-e-s sont invité-e-s à apporter en formation les outils formalisés qu'ils-elles utilisent réellement, un organigramme et le déroulé du parcours d'insertion tel que pratiqué dans l'entreprise.

CONTENU

- Le cadre d'intervention
 - Le repérage et l'évaluation des compétences dans le parcours d'insertion
 - La notion d'employabilité
 - La notion de «compétence», les modalités d'acquisition et d'évaluation des compétences
- Le poste et les compétences
- La construction d'un référentiel de compétences et de fiches de poste par type de mission
- Le diagnostic initial des compétences du-de la demandeur-euse d'emploi
 - L'élaboration d'outils visant à repérer les capacités des personnes pour effectuer les missions professionnelles
 - Le portefeuille de compétences
 - Les outils de repérage des compétences et l'entretien avec le-la demandeur-euse d'emploi
- L'évaluation des compétences
 - L'optimisation de l'impact de la mission dans le parcours d'insertion par la mise en place d'un dispositif d'évaluation
 - Différence entre satisfaction client et évaluation des compétences du-de la salarié-e
 - Des éléments pour l'attestation de compétences
- Le transfert des compétences dans le projet d'insertion professionnelle
 - La restitution au-à la salarié-e en parcours de sa progression et de ses acquis
 - L'auto-évaluation : apprendre au-à la salarié-e en parcours à s'approprier ses acquis
 - L'identification, à partir des compétences validées avec le-la salarié-e et de ses centres d'intérêt, de pistes d'orientation et de transférabilité
- Le passeport de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques à partir de l'expérience des participant-e-s
- Echanges de pratiques entre les participant-e-s
- Apport d'outils existants par la formatrice et élaboration collective de nouveaux outils
- Travaux en sous-groupes

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

€ 960€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

1200€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATRICE

Sylvaine LAMY, GENERA RH



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

MENER UN ENTRETIEN : COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, MOTIVER

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- mieux appréhender les besoins et attentes des demandeur-euse-s d'emploi accueilli-e-s
- mener un entretien de qualité dans une relation d'aide, dans un processus de recrutement et de repérage des compétences professionnelles du-de la demandeur-euse d'emploi
- guider le parcours sur la base d'objectifs codéfinis

Et vous aurez :

- amélioré votre qualité d'écoute
- développé votre aisance pour entrer en contact et établir de la confiance avec les salarié-e-s accompagné-e-s

PUBLICS

- Toute personne réalisant des entretiens d'accueil, de recrutement, de suivi et d'accompagnement socioprofessionnel des salarié-e-s en parcours

CONTENU

- Les entretiens tout au long du parcours d'insertion :
 - entretien d'accueil
 - entretien de suivi
 - entretien d'accompagnement professionnel
- Définition des objectifs de l'entretien
- Conditions de réussite d'un entretien
 - Organisation : lieu, durée, temps dédié, confidentialité
- L'entretien non directif
 - Techniques d'écoute active et de reformulation
- L'entretien motivationnel
 - Pratiquer l'empathie : reconnaître la personne dans son autonomie et son individualité, accepter son vécu sans nécessairement l'approuver
 - Eviter la contradiction et l'affrontement
 - Renforcer le sentiment d'efficacité personnelle
 - Renforcer la liberté de choix
- Présentation et utilisation de la balance décisionnelle
- Règles d'éthique et de déontologie applicables

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse des pratiques des stagiaires en matière d'entretien
- Jeux de rôle filmés
- Travaux individuels de réflexion
- Apports théoriques
- Suivi post formation



725€
par personne

Tarif **adhérent**
COORACE

905€
par personne

Tarif **non adhérent**
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR

Patrice HENNEQUIN, PH Formation



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

LES BASES DE LA FONCTION D'ENCADRANT-E TECHNIQUE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez développé vos capacités à :

- encadrer une équipe : mieux assurer votre autorité, faire appliquer des règles, observer et évaluer les comportements des salarié-e-s en insertion, animer et motiver l'équipe
- former les salarié-e-s en situation de production : évaluer leurs capacités et leur progression, transmettre des gestes, des techniques, des méthodes de travail, mettre en place une organisation qui permet aux salarié-e-s d'acquérir de l'autonomie dans le travail
- vous coordonner avec les professionnel-le-s chargé-e-s de l'accompagnement socioprofessionnel
- situer votre rôle et votre place au sein de la structure d'insertion

PUBLICS

- Toute personne chargée de l'encadrement technique des salarié-e-s en parcours ou préparant une prise de poste comme encadrant-e technique

CONTENU

Le métier de l'encadrant-e et son contexte :

- Encadrement d'une équipe dans une entreprise classique / encadrement d'une équipe dans l'insertion : points communs et différences
- Tour d'horizon des structures d'insertion par le travail
- L'insertion par l'économique, un outil des politiques d'emploi : conséquences sur le fonctionnement des SIAE et sur le métier d'encadrant-e technique

Encadrer, animer, motiver l'équipe :

- Les sources de l'autorité de l'encadrant-e
- L'autorité déléguée par la structure : la zone de responsabilité de l'encadrant-e technique
- Les règles et les normes
- Ce que dit le Code du travail
- Comment se servir des règles dans une relation d'autorité

Manager l'équipe :

- Définir des objectifs de production
- Elaborer et transmettre des consignes, contrôler le travail
- Associer l'équipe aux décisions qui la concernent
- Organiser le travail pour rendre les salarié-e-s autonomes : déléguer des responsabilités, s'appuyer sur les salarié-e-s les plus expérimenté-e-s, formaliser des consignes...

Former l'équipe :

- Définir et évaluer la progression des salarié-e-s
- Intégrer une démarche de formation dans les situations de production
- Utiliser différentes techniques pour faire acquérir un geste
- Se coordonner avec les professionnel-le-s chargé-e-s de l'accompagnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation et analyse de situations de travail réelles
- Echanges de pratiques entre les stagiaires
- Analyse de situations repérées au cours de l'intersession



980€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1225€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATEUR-TRICE

CRIF Formation et Conseil



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

ACCOMPAGNEMENT SOCIO- PROFESSIONNEL À DIMENSION COLLECTIVE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- saisi les enjeux éducatifs et pédagogiques essentiels du «travail à dimension collective», ainsi que les plus-values que peuvent apporter ponctuellement les «pratiques de coopération entre salarié-e-s en insertion» dans le cadre de la conduite de leurs parcours
- acquis les techniques et les outils nécessaires à vos animations

Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser les outils et les techniques découvertes pour initier ou développer un projet de «Participation des Salarié-e-s à la Vie de l'Entreprise» (PSVE)

PUBLICS

- Toute personne en charge de l'accompagnement social et professionnel et tout autre professionnel-le (ou bénévole) impliqué-e dans l'animation de groupes de salarié-e-s dans le cadre d'une démarche de parcours d'insertion

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Accueil, recrutement, suivi et accompagnement des personnes en parcours d'insertion » ou avoir une solide expérience de l'accompagnement socioprofessionnel

CONTENU

- Les intérêts et les limites du travail à dimension collective pour les salarié-e-s en parcours d'insertion et pour les professionnel-le-s en charge de l'accompagnement socioprofessionnel
- Les objets possibles et les principes de la coopération entre salarié-e-s en parcours d'insertion
- Qu'est-ce qu'un groupe en situation de production :
 - Les fondamentaux des relations interpersonnelles dans une dynamique de groupe (communication verbale et non verbale, interactions fonctionnelles et affectives, questions identitaires, leadership, conflits...)
- L'organisation d'un travail collectif : choix du public, définition des objectifs, élaboration d'une méthode d'animation, identification des supports matériels nécessaires...
- Les grandes méthodes d'animation d'un groupe de travail en fonction des objectifs à atteindre
- La place et les attitudes spécifiques du-de la «travailleur-se social-e» en situation d'animation d'un collectif de personnes
- Mise en perspective des apports de la formation au regard de la mise en œuvre d'une dynamique de «Participation des Salarié-e-s à la Vie de l'Entreprise» : aspects législatifs, éducatifs et pédagogiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges de pratiques entre les participant-e-s
- Travail en sous-groupes de production
- Etude de cas concrets et jeux de rôles
- Remise de documents tout au long de la formation

Une pratique régulière étant nécessaire pour parvenir à une bonne maîtrise des outils et des modes relationnels qui s'engagent dans ce type d'intervention, les stagiaires pourront compter sur l'appui du formateur dans les deux mois suivant le stage.

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP



480€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

600€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DATES
Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)



DURÉE
2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR
Philippe VIAL



STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes

L'ACCOMPAGNEMENT PAR OBJECTIFS AU SERVICE DU PROJET DES SALARIÉ-E-S EN PARCOURS

OBJECTIFS

Permettre aux accompagnateur-trice-s et aux conseiller-ère-s de mieux gérer la mise en place de l'accompagnement par objectifs, dans le dispositif des contrats mais aussi dans une contractualisation dynamique avec le-la salarié-e en parcours et le monde socioéconomique.

PUBLICS

- Salarié-e-s permanent-e-s, chagé-e-s de l'accueil et/ou de l'accompagnement

CONTENU

- Evaluation des pratiques
- Définition et travail sur la notion de « parcours d'insertion » et de « projet » : élaboration, négociation et mise en œuvre
- L' « engagement réciproque » entre l'entreprise et le-la salarié-e en parcours d'insertion
- La mise en situation de travail dans la construction du parcours d'insertion
- Aider les accompagnateur-trice-s à définir un contrat d'accompagnement équilibré avec leurs clients (personnes en insertion et, éventuellement, employeurs)
- Améliorer la capacité des conseiller-ère-s à exercer leurs fonctions de catalyseur-euse, facilitateur-trice et médiateur-trice, avec leur client personne en insertion et, éventuellement, avec leur client employeur
- Fournir aux accompagnateur-trice-s une grille de lecture des organisations et des outils pour agir efficacement - ou faire agir efficacement la personne en insertion - selon le type d'organisation
- Entraîner les conseillers et conseillères à éviter de se laisser piéger dans le triangle « Victime / Persécuteur-trice / Sauveur-euse »
- Position OK+/OK+ vis-à-vis de la personne en insertion et vis-à-vis de l'employeur
- La triangulation conseiller-ère / personne en insertion / employeur : triangulation saine direct ou en pointillé, comment éviter le « triangle dramatique »
- Le contrat opérationnel avec la personne en insertion et avec l'employeur lors des phases de pré-embauche, d'embauche et de post-embauche : comment exercer les fonctions de catalyseur-euse, facilitateur-trice et médiateur-trice pendant les MAD et dans l'emploi ensuite

NOUVEAUTÉ
2016

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges et analyse des pratiques des stagiaires
- Etudes de situation

Formation collaborative et interactive

Cette formation bénéficie d'un suivi post formation par mail ou téléphone pendant 6 mois après la session.



490€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

615€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées - 14 heures



FORMATEUR

Patrice HENNEQUIN, PH Formation



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO- PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- acquis les clés et les méthodes pour lier la forme, le contenu et la déontologie dans vos différents écrits
- expérimenté les diverses formes d'écrits professionnels liés aux spécificités de votre métier

PUBLICS

- Salarié-e-s en charge de l'accompagnement socioprofessionnel et toute personne désirant acquérir les clés et méthodes des écrits professionnels liés à cette fonction

CONTENU

Partie 1 : Les règles et les méthodes des écrits professionnels dans l'accompagnement socioprofessionnel

- Les règles légales et déontologiques s'appliquant aux écrits professionnels
- Les écrits professionnels comme supports à relation du-de la professionnel-le d'accompagnement avec le-la salarié-e en parcours
 - Outils de diagnostic partagé, de formalisation des modifications des représentations et de création de confiance
- Les écrits professionnels dans la relation du-de la professionnel-le d'accompagnement avec ses partenaires
 - Outils de formalisation d'une réalité dans un temps donné, d'échanges et de rendu-compte de vos activités
 - Le compte-rendu d'entretien
 - La fiche de synthèse d'un accompagnement
 - La cartographie des acteurs et des partenaires du territoire
 - La proposition de partenariat
 - La présentation d'un atelier, d'un projet
- Les principales règles de rédaction des écrits professionnels garantissant la compréhension réciproque rédacteur-trice/lecteur-trice et la fiabilité du sens du message
- Les principaux écrits professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel

Partie 2 : Intersession

- Réalisation d'un exercice pratique qui sera analysé collectivement lors de la deuxième partie

Partie 3 : Formalisation des principaux écrits professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel

- Entraînement et travaux en ateliers avec un accompagnement individualisé. Pour les participant-e-s engagé-e-s dans les parcours certifiants CIP ou CISP, cet entraînement sera ciblé sur la préparation de l'épreuve écrite de validation du titre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques basés sur la formalisation des écrits professionnels de chaque stagiaire
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des stagiaires
- Exercices à partir de cas concrets
- Accompagnement individualisé (2 heures à distance) en intersession



995€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1245€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées et travail personnel tutoré (2h) en intersession - 30 heures



FORMATRICE

Marie-Claire GALLIN-MARTEL, Varap



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : LES BASES DU JOB-COACHING*

* «*Méthodologie d'accompagnement individualisé du projet de la personne, qui la met en position d'actrice de son propre projet et la fait progresser vers l'autonomie*» (Flora ASBL-VZW 2012)

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- intégrer dans votre structure une méthode d'accompagnement favorisant l'autonomisation et la responsabilisation progressives des personnes accompagnées
- soutenir les salarié-e-s en fin de parcours pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet personnel d'emploi externe
- pratiquer une relation saine entre les salarié-e-s en transition et les employeurs (ou employeurs potentiels)

PUBLICS

- Chargé-e-s de l'accompagnement socioprofessionnel des salarié-e-s en parcours

CONTENU

Avant la formation :

- Prise de contact avec les stagiaires et repositionnement

Première partie : les bases du coaching d'insertion

- Philosophie du coaching d'insertion
- Comment conclure un contrat d'accompagnement sain avec, d'une part, les salarié-e-s en fin de parcours et, d'autre part, les employeurs externes (potentiels), et comment le faire évoluer au fil du parcours
- Ligne de temps du coaching avec les salarié-e-s en parcours et avec les employeurs externes (potentiels) : création d'une relation de confiance, contrat fonctionnel, contrat opérationnel
- Notions de «projet», «problème» et «méconnaissances»
- Outils pour l'analyse des attentes et des enjeux, la définition d'un objectif opérationnel clair et réaliste, le repérage et la levée des freins ou obstacles, le repérage et l'utilisation des ressources et atouts, la gestion des sentiments, le traitement des méconnaissances et des résistances au changement

Intersession

- Réalisation de «requêtes» visant à expérimenter en situation de travail quotidien les notions et les outils abordés lors de la première partie, afin de revenir avec des cas permettant de travailler les spécificités du *job-coaching* au plus près des réalités de chaque participant-e

Deuxième partie : les spécificités de la transition vers l'emploi externe

- Débriefing des requêtes
- Contractualisation triangulaire entre *job-coach*, salarié-e en fin de parcours interne et employeur externe (potentiel)
- Rôles du *job-coach* vis-à-vis de ces deux interlocuteur-trice-s : catalyseur-seuse, facilitateur-trice, médiateur-trice
- Grille de lecture des organisations et pistes pour agir efficacement dans les différents types d'entreprises
- Elaboration d'une stratégie d'intégration de la méthode dans le contexte de travail : durant le parcours interne des salarié-e-s, en fin de ce parcours et dans les premiers temps du parcours externe
- Evaluation du chemin parcouru et du suivi à prévoir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique participative nécessitant une implication active des stagiaires
- Mise en situation par un dispositif propre à enclencher un travail des participant-e-s sur leur propre fonctionnement professionnel tout en s'initiant à différentes techniques de *coaching*
- Exercices actifs et ludiques
- Valorisation des bonnes pratiques et des expertises déjà présentes

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

€ 1055€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1320€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATRICE

Marie-Rose CLINET, Flora



STAGIAIRES

De 6 à 10 personnes

TRAVAILLER LE PROJET D'INSERTION AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

LES ENJEUX ET LES PRATIQUES DU PARTENARIAT AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES PARCOURS D'INSERTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- cerner les enjeux et les pratiques locales autour du principe du « référent unique » et d'adapter ses pratiques aux modalités de mise en oeuvre de ce principe
- cartographier l'ensemble des partenaires locaux susceptibles de pouvoir être mobilisés dans l'animation des parcours d'insertion, tant sur le volet social que sur le volet économique
- analyser ce que chaque partenaire peut apporter et les modes de mobilisation à l'oeuvre
- élaborer une stratégie territoriale pour aller à la rencontre des entreprises publiques, privées à but lucratif et non lucratif
- maîtriser les diverses aides aux entreprises en matière d'embauche des publics bénéficiaires des services des SIAE

PUBLICS

- Administrateur-trice-s, dirigeant-e-s, conseiller-ère-s en Insertion Sociale et Professionnelle, chargé-e-s de relation entreprise



490€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

615€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR

Philippe VIAL



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

Une formation-action pour accompagner les SIAE à développer, renforcer et optimiser l'efficacité inclusive de leurs pratiques partenariales avec les acteurs territoriaux de l'insertion sociale et professionnelle.

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

NOUVEAUTÉ
2016

CONTENU

- Fondements du parcours d'insertion sociale et professionnelle fondée sur les principes de l'inclusion, du diagnostic, du projet de vie et de l'accompagnement socioprofessionnel
- Repérage et formalisation des modes de fonctionnement des différents partenaires potentiels au regard des domaines dans lesquels les personnes en parcours d'insertion doivent développer de la compétence sociale
- Principes et réalité du « message paradoxale », ou les risques dévastateurs du « message de la double contrainte »
- Typologie des publics et principes du référent unique
- Intervention Concertée sur le Marché Local du Travail, une méthode partenariale pour aller à la rencontre des employeurs potentiels du territoire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conçue comme une formation-action, la pédagogie de ce module sera résolument participatif, interactif et centrée sur la production collective de connaissance et de solutions
- L'élaboration d'une « cartographie des partenaires locaux » servira de support pédagogique et favorisera l'appropriation des connaissances, des concepts et des outils apportés par le formateur

LE

PHOTOLANGAGE

UN OUTIL AU SERVICE DES ENTRETIENS D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez acquis :

- la pratique opérationnelle des outils **Photolangage, Par l'Image, Explorama**
- la capacité de les expérimenter afin d'en faire une technique au service de vos accompagnements individuels et collectifs
- la technique pour développer l'échange d'un grand nombre d'informations entre les personnes, en facilitant pour chacune la prise de parole

PUBLICS

- Toute personne chargée de l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion

CONTENU

- Présentation des 3 Outils : **Photolangage, Explorama, Par l'image**
 - Origines, approches, objectifs
- Expérimentation par le groupe
- Choix des questions et des thématiques à aborder
- Débriefing et compte-rendu des exercices
- Comment réaliser soi-même un photolangage
- Choix des situations adaptées à son utilisation
- Préparer une séance
- Animer une séance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercice filmé avec (pour ceux et celles qui le souhaitent) remise du film
- Echanges et analyses sur les exercices
- Apports théoriques (remise d'un dossier sur clé USB, minimum 1GB)
- Suivi post-formation par la mise en place d'un lieu d'échange

€ 495€
par personne

Tarif **adhérent**
COORACE

620€
par personne

Tarif **non adhérent**
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR

Patrice HENNEQUIN, PH Formation



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DANS LE PARCOURS D'INSERTION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participant-e-s devront être capables de :

- repérer les différents freins liés à la mobilité des personnes accompagnées
- travailler sur la mobilité comme axe de développement des compétences transversales des personnes
- identifier les opportunités de développement de la SIAE en lien avec la mobilité sur le territoire

PUBLICS

- Chargé-e-s d'accompagnement socioprofessionnel, chargé-e-s de relation entreprise

En partenariat avec



CONTENU

La mobilité dans le processus d'accompagnement socioprofessionnel

- La mobilité comme cadre de socialisation
- La mobilité comme compétence transversale et transférable

Les différents types de frein à la mobilité

- Comment repérer les problèmes de mobilité des personnes

La mobilité comme levier pour traiter d'autres problématiques « sociales »

- Lutte contre la précarité énergétique : optimiser ses « dépenses mobilité »

La mobilité comme enjeux pour le retour à l'emploi

- Les exigences des donneurs d'ordre en termes de mobilité des salarié-e-s

Initier des mesures favorables à la mobilité durable des salarié-e-s

- Développer les compétences de mobilité des salarié-e-s
 - L'accès aux transports en commun
 - L'accès au permis
 - Les plateformes mobilité

La mobilité comme axe de développement d'activités pour les SIAE

- Créer une offre de « service mobilité »
 - Pour les entreprises
 - Pour le territoire

La mobilité comme levier de coopération sur les territoires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Etudes de cas et de scénarii



495€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

620€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATRICE

Catherine LESTRE de REY, déléguée nationale Fédération FARE



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

VALORISER L'EXPÉRIENCE, FAIRE ÉMERGER LES COMPÉTENCES

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capables de :

- accompagner un-e salarié-e, ou un groupe de personnes, à formaliser ses compétences en mettant en relief ses capacités, ressources, savoirs et potentiels acquis tout au long de sa vie dans le cadre de multiples expériences
- rendre visible et lisible les processus d'apprentissage et d'acquisition de compétences, et faciliter le transfert des compétences identifiées

PUBLICS

- Responsables des ressources humaines, chargé-e-s d'accompagnement socioprofessionnel et toute personne ayant une fonction d'accompagnement et de valorisation des parcours des salarié-e-s

CONTENU

Chaque étape est réalisée en petit groupe de trois ou quatre personnes, et donne lieu à une production écrite qui est rassemblée dans un portefeuille de compétences personnelles (classeur, dossier, passeport...).

- Etape 1 : Les objectifs (demain)
 - Expliciter et formaliser des objectifs de chacun-e pour cette démarche
- Etape 2 : Le panorama de vie (hier)
 - Lister et décrire les expériences passées sans oublier certaines compétences, notamment les plus anciennes, qui ne servent plus actuellement
- Etape 3 : L'analyse et le décryptage des expériences (aujourd'hui)
 - Faire ressortir les compétences mises en œuvre dans plusieurs expériences
- Etape 4 : Les compétences fortes (aujourd'hui)
 - Rassembler, classer les compétences identifiées dans les expériences
- Etape 5 : Les points forts et les points d'efforts - les écarts (aujourd'hui)
 - Mesurer les écarts entre les compétences que je possède et celles exigées pour aboutir à mon projet, mettre en place un plan d'action pour envisager comment réduire les écarts constatés
- Etape 6 : La recherche de pièces justificatives et la formalisation du portefeuille de compétences individuelles
 - Rechercher, classer les pièces justificatives et construire le portefeuille de compétences
 - Envisager un parcours VAE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les méthodes pédagogiques proposées s'appuient sur les ressources des stagiaires et sur la dynamique de groupe comme un des éléments moteurs de l'apprentissage. Elles sont basées sur l'implication et la participation active des participant-e-s
- Pédagogie interactive alternant apports théoriques, échanges de pratiques, analyses d'expériences
- Alternance de travaux en grand groupe, sous-groupes et en individuel
- Remise d'un dossier pédagogique aux participant-e-s



1045€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1300€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+2 journées - 28 heures



FORMATRICE

Isabelle EON, Oxalis



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

GÉRER SON STRESS, MAÎTRISER SES ÉMOTIONS

OBJECTIFS

A l'issue de ce stage, les participant-e-s seront capables de :

- comprendre les mécanismes du stress (symptômes et conséquences)
- identifier les « stresseurs » de leur environnement professionnel et mettre en place leur programme bien-être au travail
- identifier les situations de stress liées à l'activité professionnelle ou personnelle
- gérer et adapter leur mode de fonctionnement en fonction des difficultés rencontrées
- optimiser leur communication et leur rapport au travail (réactions, organisation)
- trouver des solutions individuelles pour réduire le stress

PUBLICS

- Toute personne, salarié-e d'une entreprise conventionnée IAE ou de l'ESS, souhaitant développer sa résistance au stress au travail et son efficacité professionnelle

CONTENU

Comprendre et gérer le stress

- Définition du stress
 - Définitions du stress et de l'anxiété (mise en situation de stress et débriefing)
 - Symptômes du stress
 - Effets physiologiques, psychologiques et comportementaux
 - Etes-vous stressé-e : test du stress

Le stress au travail

- Identifier les « stresseurs » du travail dans l'insertion par l'activité économique, liés à l'accueil d'un public de personnes en difficultés
- Identifier les « stresseurs » dans votre structure
- Le stress au travail : risques psychosociaux et DUPR
- Analyse des situations

Différentes formes de gestion du stress (prévention et gestion à la source)

- Le corps
 - Comprendre l'impact du stress sur le corps et découvrir certaines techniques permettant de l'abaisser (la respiration ventrale, la relaxation, le rire, l'alimentation, le sommeil)
- L'esprit
 - Comprendre nos réactions et nos émotions (raisonnements et attitudes mentales) à travers la PNL et trouver des issues à travers des mises en situation
- La communication
 - Comprendre les enjeux de la communication verbale et non verbale et améliorer notre relation aux autres
- Nos trois cerveaux

Développer une stratégie de prévention du stress

- L'empathie
- Les solutions « immédiates » face au stress
- Attention et amélioration de l'ambiance de travail
- Gestion du temps améliorée
- Les solutions « à moyen terme »

Mise en place d'un programme « bien-être au travail »

- Pratique de la respiration/ détente musculaire
 - Séance de rire
 - Séance de relaxation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie « ludique »
- Méthode et outils PNL
- Modèles psychosociologiques (Schutz, Maslow, Karasek)
- Tests, jeux de rôles, séances de relaxation et de rire



505€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

630€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATRICE

Géraldine BERNARD, Jeux et Enjeux



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

GÉRER LES SITUATIONS DE CONFLIT ET DE VIOLENCE

COMMENT EXPLOITER DE FAÇON POSITIVE ET ÉDUCATIVE LES SITUATIONS DIFFICILES RENCONTRÉES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

CONTENU

Décrypter, analyser et catégoriser les situations conflictuelles et / ou de violence les plus fréquemment rencontrées par les professionnel-le-s de l'insertion

- Distinguer la situation conflictuelle de la situation de violence ; comment se prémunir des situations de violence et comment les gérer si elles adviennent
- Découvrir et s'appropriier les neuf grandes natures de conflits
- Analyser les effets destructeurs mais aussi constructifs des situations conflictuelles

Construire une démarche pédagogique pour initier un acte formatif et/ou éducatif autour d'une situation conflictuelle

- Découvrir cinq stratégies différentes pour gérer un conflit en fonction des personnes engagées, de la situation vécue et de l'objectif visé
- Les clés pour gérer positivement une situation conflictuelle
- Première approche des mécanismes de l'empathie
- Comment gérer le stress généré par des situations conflictuelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Echanges entre les stagiaires à partir de situations vécues
- Apports théoriques
- Test d'autodiagnostic sur « savoir gérer une situation conflictuelle »
- Mise en situation, jeux de rôles

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- différencier les situations conflictuelles des situations de violence
- anticiper et gérer les situations de violence
- comprendre ce qui se joue dans un conflit et développer des stratégies aptes à positiver ces situations
- appréhender plus sereinement les situations conflictuelles

PUBLICS

- Toute personne chargée de l'accueil, de l'encadrement technique ou de l'accompagnement socioprofessionnel de demandeur-euse-s d'emploi et de salarié-e-s en parcours d'insertion

€ 750€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

940€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

 DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)

 DURÉE
3 journées consécutives - 21 heures

 FORMATEUR
Philippe VIAL

 STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes



MIEUX COMMUNIQUER ET AMÉLIORER SA RELATION À L'AUTRE

DÉVELOPPER SON ASSERTIVITÉ

OBJECTIFS

- À l'issue de cette formation, vous aurez :
- compris les mécanismes de la communication apaisée
 - gagné en confiance personnelle pour être plus efficace dans votre vie professionnelle
 - identifié et réduit les résistances dans les relations interpersonnelles
 - pris du recul sur votre mode de fonctionnement
 - acquis les outils pour entretenir vos relations professionnelles
 - appris à établir des relations professionnelles et personnelles positives

PUBLICS

- Toute personne (manager-euse-s, opérationnel-le-s, salarié-e-s en parcours) souhaitant développer son « savoir-être relationnel » en situation professionnelle

CONTENU

- Définir «l'assertivité»
 - Sortir de ses «comportements-pièges»
 - Identifier ses pensées limitatives
 - Distinguer faits - opinions - sentiments
 - S'impliquer dans la relation à soi-même
- Développer une position juste par rapport aux autres
- Créer un climat de confiance dans ses relations professionnelles
- Identifier les différents modes de relations interpersonnelles
- Comprendre comment sa perception de soi-même et des autres conditionne ses relations
- Prendre conscience de ses comportements face aux autres
- Identifier, accepter et gérer ses différences avec les autres
- Dépasser les comportements rigides, s'ouvrir au changement, reprendre confiance en soi
- Savoir faire une demande (méthode DESC)
- Etablir des relations fructueuses
- Développer ses qualités d'écoute
- Etablir une relation de confiance à travers sa qualité d'écoute
- Garder ses qualités d'écoute dans les entretiens difficiles
 - En situation de stress
 - D'agressivité
 - De manipulation
 - De fuite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques facilitant l'expression et la prise de recul ainsi que l'appropriation de techniques concrètes pour s'affirmer au quotidien



505€
par personne
Tarif **adhérent**
COORACE

630€
par personne
Tarif **non adhérent**
COORACE



DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE
2 journées consécutives - 14 heures



FORMATRICE
Géraldine BERNARD, Jeux et Enjeux



STAGIAIRES
De 6 à 12 personnes

LE MIROIR DE NOS REPRÉSENTATIONS

PRENDRE
CONSCIENCE
DE NOS POSTURES ET
DES ENJEUX
PERSONNELS
DANS LA RELATION
PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- pris conscience et analysé vos postures professionnelles en situation d'entretien ainsi que vos limites et vos ressources en matière de communication
- augmenté votre capacité à contrôler vos émotions et à maintenir une distance professionnelle

Et vous serez capable de :

- dépasser vos limites en améliorant vos aptitudes relationnelles lors des différents types d'entretiens professionnels
- puiser dans des ressources habituellement inexploitées (la naïveté, la spontanéité, l'imagination, la créativité...)

PUBLICS

- Chargé-e de l'accueil, du suivi et de l'accompagnement des demandeur-euse-s d'emploi et toute personne souhaitant travailler sur sa posture professionnelle

CONTENU

- Les différentes attitudes d'écoute (Porter)
- Les attitudes facilitant la relation :
 - Empathie, authenticité, « accueil positif inconditionnel » (Carl Rogers)
- Les techniques de reformulation et d'investigation
- Les mécanismes personnels d'interprétation : appel à notre culture sociale et / ou professionnelle, projections psychoaffectives, inférence...
- Les effets de notre mode de communication sur le rapport à l'interlocuteur-trice
 - Communication verbale : le fond (argumentation, contre-argumentation, assertivité...) et la forme (débit, rythme, élocution, vocabulaire, persuasion...)
 - Communication non verbale : prise de conscience et contrôle des comportements réflexes, observation de l'interlocuteur-trice...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne :

- Des apports théoriques
- De nombreuses mises en situation (théâtre-forum) en rapport avec les expériences réelles vécues par les participant-e-s
- De nombreux échanges sur le vécu et le ressenti de chacun-e

€ 760€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

950€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR

Cyril CHOUCANE



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

CONSTRUIRE UN PARCOURS D'INSERTION DE QUALITÉ

RECRUTEMENT,
CONTRACTUALISATION,
ACCOMPAGNEMENT

Un parcours de formation original et innovant permettant d'améliorer les processus d'accompagnement par de nouvelles modalités de contractualisation, (complémentaires au CDDU) et de construire une offre de services d'insertion optimisée, au service de la sécurisation des parcours des personnes.

OBJECTIFS

A l'issue du programme complet, les participant-e-s seront capables de :

- construire un « parcours d'insertion » avec la personne suivie, en analysant son rapport à l'emploi, ses freins et ses difficultés et en fonction d'objectifs « contractualisés »
- formaliser les pratiques et élaborer les outils indispensables à cette prestation
- maîtriser le cadre légal/réglementaire des actions envisagées/à envisager

PUBLICS

- Dirigeant-e-s et toute personne chargée de la mise en œuvre de prestations d'accompagnement et/ou de la gestion des ressources humaines

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Réglementation des AI »
- Avoir bénéficié de toute ou partie d'une Formation – Action QUALITE, ou avoir suivi la formation « Accueil, recrutement, suivi et accompagnement des personnes en parcours d'insertion »



Tarifs incluant trois journées en inter-entreprises (jusqu'à 3 participant-e-s par AI) et une journée en intra-entreprise.

2950€

Tarif adhérent
COORACE

3680€

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Contactez COORACE Formation (formation@coorace.org) ou votre COORACE régional

PHASE 1 DEUX JOURNÉES EN INTER-ENTREPRISES

CONTENU

- « Parcours d'insertion » et « projet » : définitions, élaboration et mise en œuvre
- Contractualisation sur la base d'objectifs négociés et de moyens pour les atteindre
- Engagement(s) réciproque(s) entre l'entreprise et le-a salarié-e en parcours d'insertion
- La pédagogie par objectifs (individuels ou collectifs) : ce qui renforce le pouvoir d'agir
- La maîtrise et la mobilisation de son offre d'insertion (heures, actions d'insertions associées)
- Le cadre réglementaire applicable
- Avantages et limites de chaque contrat mobilisable
- Contenu des contrats en phase avec les engagements

Tout au long des deux jours, les participant-e-s seront invité-e-s à construire une grille permettant de mettre en évidence les écarts entre la méthode proposée et la pratique au sein de leur AI, et à définir leur plan d'action.

PHASE 2 UNE JOURNÉE EN INTRA-ENTREPRISE

CONTENU

Dans les trois mois qui suivent la phase 1, les participant-e-s bénéficieront d'une journée de formation en intra-entreprise afin d'approfondir, dans le contexte spécifique de leur AI, l'un des thèmes suivants :

- Rédaction et gestion des contrats de travail
- Les impacts de la contractualisation par objectifs sur l'organisation de l'AI
- L'Évaluation des compétences des salarié-e-s en parcours

PHASE 3 UNE JOURNÉE EN INTER-ENTREPRISE

CONTENU

Une troisième journée en inter-entreprises, entre six et douze mois après les deux phases précédentes, permettra aux participant-e-s d'analyser le travail mené et d'enrichir la pratique par l'échange des expériences et les apports complémentaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Deux formateur-trice-s co-animeront les journées collectives en apportant sur chacun des thèmes traités un éclairage juridique une méthode de travail sur les parcours, avec une pédagogie interactive inspirée de l'analyse des pratiques professionnelles, alternant apports théoriques (à jour des modifications législatives réglementaires et jurisprudentielles) et cas pratiques.

Les participant-e-s sont invité-e-s à amener en formation les outils utilisés (modèles de contrats, grilles d'évaluations, fiches de suivi...).

NB : compte tenu des réflexions qui seront menées au cours de la formation, il est opportun que pour chaque structure un-e membre de la direction et un-e chargé-e d'accompagnement participent ensemble



DURÉE

2J (INTER) + 1J (INTRA) + 1J (INTER) - 28 heures



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes



FORMATEUR-TRICE

Géraldine BERNARD et Sébastien MOLLA

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET MANAGER LA DIVERSITÉ

CADRE JURIDIQUE
ET MISE EN ŒUVRE
DE LA DÉMARCHÉ DE
LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de :

- identifier les différents types de discrimination
- vous approprier le cadre juridique définissant la « discrimination illégale » et mesurer les risques juridiques encourus pour actes discriminatoires
- apprécier l'importance de la lutte contre les discriminations dans l'activité de votre structure
- réagir de façon appropriée face aux demandes discriminantes d'un-e client-e
- identifier vos propres attitudes discriminantes et travailler sur vos représentations

PUBLICS

- Toute personne salariée ou bénévole impliquée dans le projet associatif

CONTENU

Journée 1 : Cadre juridique et réglementaire

- Champs d'application
- Personnes victimes (candidat-e-s, (ex)salarié-e-s)
- Actes de l'employeur visés par l'interdiction
- Catégories (discrimination directe, indirecte, par association...) et critères discriminatoires
- Partage de responsabilité entre SIAE et client-e
- Acteurs de la lutte contre la discrimination (victimes, représentant-e-s du personnel, syndicats, associations, défenseurs des droits, ...)
- Preuve et protection des témoins
- Sanctions civiles et pénales

Journées 2 et 3 : Prévenir les discriminations

- Repérage des zones sensibles, inventaire des pratiques et des outils pour y faire face (tableau) et schéma
- L'origine des discriminations, prise de conscience du poids des stéréotypes, des préjugés et du lien avec les discriminations
- Découverte et clarification des enjeux de la prévention et de la lutte contre les discriminations
- Implication /dédramatisation : recherche personnelle à partir de situations vécues, observées ou générées (post-it anonyme)
- Mise en relief des effets de la discrimination
- Recueil des vigilances et des postures professionnelles pour déjouer les pièges des stéréotypes et des préjugés (check-list)
- Etudes de cas portant sur les différentes demandes des client-e-s
- Elaboration d'une démarche comportant les étapes clés à suivre pour ne pas être complice (vérification : la demande est-elle discriminatoire ou semble-t-elle discriminatoire ? Application des incontournables : rappel à la loi, positionnement de la structure...) et la posture professionnelle à tenir (quels arguments développer ?)
- Etudes de cas portant sur les conduites à tenir face à un-e salarié-e qui déclare avoir subi une discrimination

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Elles s'appuient sur les ressources des femmes et des hommes et sur la dynamique de groupe comme un des éléments moteurs de l'apprentissage
- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Mise en pratique de ces connaissances en rapport direct avec les problématiques des associations intermédiaires
- Approche pragmatique : situations concrètes, études de cas, vécu professionnel, témoignages, faits et chiffres sont privilégiés et complétés par des apports théoriques
- Jeux collectifs, quiz, vidéos, articles de presse, études de cas, brainstorming, textes de loi...
- Remise d'un dossier à chaque participant-e



835€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1045€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)



DURÉE

1+2 journées - 21 heures



FORMATEUR-TRICE

Sébastien MOLLA
et Isabelle EON, Oxalis



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Cette formation intervient dans le cadre des obligations introduites par la réforme de la formation professionnelle en vigueur depuis Mars 2014, pour toute entreprise ayant des salarié-e-s.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participant-e-s pourront :

- comprendre et intégrer les obligations de la réforme de la formation professionnelle de 2014
- mettre en place les entretiens professionnels
- Intégrer les entretiens professionnels dans le projet de la structure
- identifier la plus-value pour tous et toutes (salarié-e-s, encadrant-e-s, responsables...) de l'entretien professionnel

PUBLICS

- Dirigeant-e-s et personnel d'encadrement d'entreprises de l'ESS et/ou conventionnées IAE, et toute personne amenée à réaliser des entretiens professionnels

Pour optimiser l'apport de cette formation, les participant-e-s sont invité-e-s à apporter en formation les outils formalisés qu'ils-elles utilisent réellement pour les entretiens des salarié-e-s, ainsi qu'un organigramme de l'entreprise.

CONTENU

Intégrer les évolutions légales suite à la loi de 2014 sur la formation professionnelle

- La nouvelle définition de l'entretien professionnel
 - Comprendre les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel
 - Obligation d'état des lieux tous les six ans
- Repérer l'utilité et l'intérêt de l'entretien professionnel
 - Moteur de l'évolution professionnelle pour le-la salarié-e
 - Outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour l'employeur
- Différencier entretien professionnel et entretien annuel d'évaluation

L'entretien professionnel

- Les étapes de l'entretien professionnel : de la préparation au suivi
- La préparation des salarié-e-s
- Aider le-la collaborateur-trice à clarifier son projet professionnel au cours de l'entretien
- Besoins en développement de compétences et entretien professionnel
- Identifier des actions de développement pertinentes au regard des objectifs de l'entreprise
- Expérimenter la force du questionnement et de la reformulation
- Assurer le suivi et anticiper l'état des lieux récapitulatif

Mener les entretiens de ses collaborateur-trice-s

- Construire ses outils supports pour les entretiens professionnels
- Préparer les entretiens
- Travailler sa posture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Simulation d'entretiens et exercices pratiques tout au long de la formation
- Remise des documents présentés en formation

€ 565€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

705€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

 DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)

 DURÉE
2 journées consécutives - 14 heures

 FORMATRICE
Sylvaine LAMY, GENERA RH

 STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes

ELABORER ET OPTIMISER LE PLAN DE FORMATION D'UNE SIAE



A jour de la loi 288 du 5 mars 2014 de la [réforme de la formation professionnelle](#)

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participant-e-s auront :

- acquis une vision globale de la formation en lien avec la stratégie de développement de la structure

Et sauraient :

- identifier le besoin en développement de compétences de la structure
- traduire le projet de développement des compétences en expression de besoins de formation
- identifier les différents dispositifs de formation mobilisables issus de la réforme de la formation professionnelle de mars 2014
- construire le plan de formation de la structure avec une logique d'anticipation et d'évaluation de son efficacité

PUBLICS

- Dirigeant-e-s et chargé-e-s de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise pour l'ensemble des salarié-e-s, permanent-e-s et en parcours d'insertion

CONTENU

- Les finalités de la formation professionnelle selon la réforme de 2014
 - La formation comme axe de la politique des Ressources Humaines
 - La formation comme renforcement de l'image de soi
- Les enjeux et les objectifs de la formation professionnelle dans l'IAE
 - Outil de développement de la gestion des Ressources Humaines au service du projet de l'entreprise
 - Vectrice d'accélération des parcours d'insertion et de sécurisation du projet professionnel
- L'identification et la formalisation des besoins en formation
 - Repérage des écarts entre l'acquis et le requis
 - Formalisation des objectifs de formation, au regard du diagnostic initial des compétences du-de la salarié-e et de son projet professionnel
 - Différentes méthodes de collecte des besoins
- Articulation des besoins individuels et collectifs
- Les dispositifs de la formation professionnelle : les outils mobilisables selon les besoins de formation, issus des réformes de 2014
- L'obligation de former selon la réforme de 2014
 - La contribution unique
 - Le fléchage sur les formations qualifiantes

Méthodologie d'élaboration du plan de formation de l'entreprise conventionnée IAE dans le nouveau cadre réglementaire

- Professionnalisation (contrat et période)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Bilan de compétences et validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)
- Les actions d'adaptation au poste et de développement des compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant apports théoriques et cas pratiques
- Echange de pratiques entre les participant-e-s

Pour optimiser l'apport de cette formation, les participant-e-s sont invité-e-s à apporter tout document utilisé ou formalisé dans leur entreprise pour l'élaboration et le suivi du plan de formation des salarié-e-s permanent-e-s et des salarié-e-s en parcours d'insertion (budget, outils de recensement des besoins, plan de formation...).



530€
par personne
Tarif **adhérent**
COORACE

665€
par personne
Tarif **non adhérent**
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATRICE

Sylvaine LAMY, GENERA RH



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

L'INGÉNIERIE DE FORMATION AU SERVICE DES PARCOURS

CONSTRUIRE UN PROJET DE FORMATION

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous pourrez :

- resituer la formation dans les parcours et identifier les besoins de formation
- rédiger un cahier des charges et choisir les organismes de formation adaptés
- identifier, en fonction du projet de formation à mener, les partenaires financeurs sur le territoire
- argumenter sur la plus-value du projet face aux financeurs potentiels et animer un comité de pilotage

PUBLICS

- Responsables d'entreprises, personnes en charge des ressources humaines et/ou de l'accompagnement et amené-e-s à piloter et à gérer des projets de formation

PRÉREQUIS

- Avoir déjà suivi la formation « Elaborer et optimiser le plan de formation d'une SIAE » ou avoir une bonne connaissance du système de la formation professionnelle

CONTENU

PREMIERE PARTIE : L'apport de la formation dans le parcours d'insertion

- Identifier le besoin en formation de la personne accompagnée
 - Par rapport à son projet personnel et professionnel
 - Par rapport à l'emploi sur le territoire
- Formation, professionnalisation, qualification, retour à l'emploi
 - Définitions, enjeux et objectifs
- Identifier les modalités de construction des compétences
 - Identifier les différentes modalités d'apprentissage des adultes
 - Impulser la mobilisation et la motivation
 - Adapter les modalités aux différentes stratégies d'apprentissage

DEUXIEME PARTIE : Construire une action de formation

- Concevoir le dispositif de formation
Cadrer le projet en fonction des contraintes, des objectifs et du public
 - Individualisation et/ou tronc commun ?
 - Comment composer les groupes ?
 - Identifier les différents types de ressources nécessaires
 - Identifier les méthodes pédagogiques adaptées aux participant-e-s
- Construire le cahier des charges de l'action de formation
 - Rédiger le cahier des charges
 - Lancer un appel d'offre et sélectionner un prestataire externe
- Organiser l'action de formation
 - Établir un budget prévisionnel
 - Planifier le déploiement du projet
 - Définir les critères d'évaluation du projet
 - Définir ses indicateurs et construire le tableau de bord du projet
- Accompagner les projets de formation
 - Soutenir et motiver les personnes pendant la formation
 - Assurer le suivi en lien avec l'organisme de formation
 - Assurer la cohérence entre formation et mission de travail
- Financer un projet de formation
 - Identifier les financeurs potentiels
 - Identifier les dispositifs mobilisables
 - Identifier les partenaires sur le territoire : les opportunités de mutualisation et de coopération

TROISIEME PARTIE : Les projets collectifs

- Repérer les partenaires et les solliciter à bon escient
- Organiser les instances pour la conduite d'un projet
- Présenter et défendre un projet face au financeur
- Etablir un tableau de bord et les indicateurs de suivi

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques inductives et interactives avec apports théoriques et méthodologiques, présentations d'outils
- Travail sur exemples concrets issus de la pratique des réseaux IAE
- Coconstruction d'outils



530€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

665€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées - 14 heures



FORMATRICE

Anne-Sophie LIGER, chargée de
mission formation IRIS



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

LES ATELIERS DU MANAGEMENT : OPTIMISER SA PRATIQUE POUR MIEUX ENCADRER ET MOTIVER SES ÉQUIPES

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation-action est de permettre aux dirigeant-e-s d'entreprises conventionnées IAE, et plus largement de l'ESS, de prendre du recul sur leur pratique managériale et de les aider à dépasser les difficultés du quotidien avec leurs équipes par des apports ciblés sur les situations vécues et par les échanges d'expériences avec leurs pairs.

A l'issue du programme, les participant-e-s auront :

- actualisé leur connaissance des outils de management d'équipe
- objectivé les situations de leur quotidien
- optimisé leur pratique
- mis en cohérence valeurs, projets associatifs, et pratique managériale

PUBLICS

- Dirigeant-e-s et responsables d'équipe d'une entreprise de l'ESS et/ou conventionnée IAE

CONTENU

En amont de la formation, un questionnaire de positionnement sera remis aux participant-e-s pour identifier leurs attentes.

Partie 1

- Mieux se connaître pour mieux manager
 - Identifier son style de management
 - Clarifier ses missions, son rôle et ses compétences de manager
- Mieux comprendre les modes de fonctionnement des collaborateur-trice-s
 - Identifier les modes de relation et de communication avec les équipes
 - Clarifier ses processus de décision
- Formaliser son propre scénario d'évolution des pratiques managériales

Partie 2

Sur la base des attentes et des besoins recensés en amont, ainsi que des éléments qui émergent de l'autodiagnostic et des plans d'actions construits par chaque participant-e lors de la première partie, un choix de thèmes à approfondir sera fait collectivement parmi les options suivantes:

- Mener des entretiens : recrutement, évaluation, recadrage
- Gérer les conflits et les jeux de pouvoirs
- Manager le changement
- Conduire une réunion de manière efficace
- Prendre la parole en public
- Créer les conditions de la motivation
- Développer sa créativité
- Formuler une critique négative

Intersessions

Les temps entre les différentes journées devront favoriser les expérimentations des méthodes et des outils afin de faire émerger des questionnements et des pistes d'amélioration qui feront l'objet de partages de pratiques selon un principe d'itération.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interactive fondée sur des exercices, des exemples et des débats entre les stagiaires
- Présentation de documents, outils et méthodes
- Possibilité d'envoi des documents réalisés, pour avis, à la formatrice, durant 3 mois après la formation



1110€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1340€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

4 journées non consécutives - 28 heures (une journée par mois en moyenne)



FORMATRICE

Sylvaine LAMY, GENERA RH



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

AGIR POUR MANAGER EFFICACEMENT

COMPRENDRE ET
GÉRER LES RISQUES
PSYCHOSOCIAUX
DANS VOTRE SIAE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- comprendre et identifier des facteurs de risques
- savoir reconnaître les signaux faibles
- adapter son mode de management et son organisation pour réduire le stress au travail et accroître la motivation
- créer et animer un processus « confort » au travail

PUBLICS

- Dirigeant-e-s et cadres d'entreprises de l'ESS et de l'IAE

CONTENU

En amont de la formation :
Envoi d'un questionnaire de positionnement

- Comprendre et définir le stress au travail
 - Le stress, une réaction d'adaptation à l'environnement
 - Quand il y a trop de stress : mécanismes psychologiques et biologiques
 - Auto-évaluation : test du stress
- Le stress au travail : les risques psychosociaux
 - Symptômes et conséquences du stress
 - Du mal être au travail, au « burn out »
 - Les symptômes de la souffrance au travail : absentéisme, turnover, troubles divers
 - Etudes de cas pour reconnaître les signaux faibles
 - Connaître les acteurs des RPS
 - Connaître le cadre et les risques juridiques
- Les facteurs de risque
 - Modèle de Karasek et de Segrist
 - Auto-analyse d'une SIAE à partir d'une grille
- Outils et méthodologie pour prévenir la souffrance au travail
 - Audits, questionnaires, enquêtes de satisfaction, baromètre de climat social
 - Impact du management sur le confort au travail
 - Analyser les fonctionnements qui génèrent de l'inconfort au travail
 - Savoir définir des indicateurs pour son équipe
 - Prendre des mesures correctives
- Les bases d'un processus de prévention de risques psychosociaux
 - Valider les outils et moyens nécessaires
 - Construire des indicateurs adaptés
 - Mettre en place une veille, indicateurs chiffrés
 - Décliner des objectifs « confort »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse de situations réelles et fictives
- Méthodes pédagogiques facilitant l'expression et la prise de recul
- Travail individuel et collectif visant l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention des RPS dans l'entreprise

NOUVEAUTÉ
2016

€ 565€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

705€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

 DATES
Pour les dates à Paris
ou en région, consultez
le calendrier en ligne
constamment mis à jour
sur www.coorace.org
ou contactez COORACE
Formation
(formation@coorace.org)

 DURÉE
2 journées - 14 heures

 FORMATRICE
Géraldine BERNARD, Jeux et Enjeux

 STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes

CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DE VOTRE ASSOCIATION

ENJEUX ET LEVIERS POUR CONSOLIDER LES BASES DE VOTRE GOUVERNANCE

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation-action, vous aurez :

- une vision claire des scénarii possibles de répartition des rôles et responsabilités
- une revue participative des forces, des faiblesses, des risques et des opportunités dans votre contexte pour votre structure associative
- une approche méthodologique et des outils pour construire et pérenniser votre organisation : délégations de pouvoir et de signature
- des retours d'expériences des autres participant-e-s sur leur propre vécu au sein de la gouvernance associative

PUBLICS

- Président-e-s, administrateur-trice-s ET directeur-trice-s. Participation en binôme obligatoire - maximum 3 participant-e-s par structure

PRÉREQUIS

- Connaissance des principaux « risques administrateurs »

CONTENU

Première partie (journées 1 et 2) : bonnes pratiques de gouvernance au sein des structures associatives d'insertion

- Revue des différents scénarii possibles de répartition des rôles et responsabilités au sein de la gouvernance associative
- Identification des principaux enjeux, risques et leviers d'actions pour les scénarii rencontrés
- Approche systémique des enjeux et modalités relationnelles au sein de la gouvernance
- Revue des bonnes pratiques de gouvernance sur les thématiques suivantes : définition et répartition des missions, réduction des risques administrateurs, pratiques de délégations, pratiques de coopération, recrutement, intégration et communication vers les (nouveaux) bénévoles
- Outils pour la clarification des missions et délégations de responsabilités, de signature et de pouvoir
- Introduction à l'utilisation des outils sur la base de quelques exemples
- Feuille de route des structures en préparation de la prochaine rencontre
- Elaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la feuille de route

Intersession

- Utilisation des outils et élaboration des délégations en interne

Deuxième partie : mise en commun des contributions et des réalisations des structures pendant l'intersession

- Retours d'expériences sur les difficultés rencontrées dans l'utilisation des outils et l'élaboration des différents types de délégations
- Mise en commun des contributions des structures et pistes d'amélioration
- Evaluation du chemin parcouru
- Elaboration d'une stratégie de conduite du changement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices actifs, exercices post-it
- Echanges de pratiques
- Travail sur les situations et problèmes propres à chaque structure
- Possibilité de contacter la formatrice pendant le mois qui suit la formation en cas de difficultés rencontrées dans l'utilisation des outils
- Evaluation en fin de stage

Pour optimiser cette formation, il est recommandé de la compléter avec la journée thématique juridique « Responsabilité des administrateur-trice-s d'une SIAE » page 35.



770€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

965€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées – 21h



FORMATRICE

Laetitia CHARRIERE, Quadrare



STAGIAIRES

12 personnes maximum correspondant à 4 à 5 structures associatives

LES BASES DE LA GESTION FINANCIERE POUR NON FINANCIERS

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- avoir un premier niveau d'analyse de la situation financière de votre entreprise
- avoir des échanges plus faciles et précis avec la personne en charge de la comptabilité et les partenaires externes
- identifier des indicateurs clés de gestion
- mieux maîtriser votre politique tarifaire par une analyse plus fine de vos coûts

PUBLICS

- Toute personne en charge de l'administration et de la gestion d'une entreprise

Pour optimiser l'apport de cette formation, les stagiaires sont invité-e-s à apporter, dans la mesure du possible, les bilans et comptes de résultat de leur entreprise.

CONTENU

Les outils comptables

- Principes comptables
- Organisation des comptes
- Opérations de fin d'exercice
- De l'enregistrement des opérations comptables au bilan et au compte d'exploitation

L'analyse financière

- Structure du bilan
- Soldes Intermédiaires de Gestion
- Technique des ratios : les ratios essentiels

Les aspects clés de gestion générale

- Charges fixes, charges variables, marges
- Seuil de rentabilité
- Fond de Roulement (FR), Besoin en Fonds de Roulement (BFR), Trésorerie

Les prix de revient et la politique tarifaire

- Répartition des frais fixes
- Choix de gestion
- Méthode des sections

La procédure d'élaboration budgétaire

- Objectif d'élaboration d'un budget
- Les principes d'élaboration budgétaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Etude de cas concrets
- Analyse de situations repérées au cours de l'intersession



780€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

975€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATEUR

Jean-Christian TETE, CITO Conseil



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

LE TABLEAU DE BORD, OUTIL DE PILOTAGE INDISPENSABLE DE VOTRE ACTIVITE

CRÉER DES OUTILS DE
GESTION
INFORMATIQUES
ADAPTÉS À VOTRE
ENTREPRISE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous aurez une connaissance actualisée des principes de gestion et de vos obligations fiscales et administratives, et vous serez en mesure :

- de créer et faire évoluer vos propres outils de suivi et de gestion prévisionnelle, adaptés aux besoins et spécificités de votre entreprise
- de procéder en toute autonomie et très régulièrement à un autodiagnostic de la situation et des performances de votre entreprise
- d'anticiper et de réagir rapidement et de façon pertinente si nécessaire

PUBLICS

- Dirigeant-e-s d'entreprise et responsables comptables

La participation en binôme est vivement conseillée pour une meilleure circulation des informations entre les organes de pilotage et le service de gestion et favoriser ainsi l'instauration de procédures.

CONTENU

- Suivre au quotidien votre situation bancaire
- Préparer votre budget de trésorerie
- Concevoir un suivi de vos en-cours (subventions, créances...)
- Suivre et analyser votre activité
- Exploiter les outils mis en place
- Construire les tableaux de bord

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretien téléphonique préalable avec chaque participant-e pour cerner ses besoins et attentes par rapport à la formation
- Transfert de connaissances techniques fiscales, comptables, administratives et en gestion
- Création tutorée sur tableur d'outils de gestion informatiques adaptés à l'entreprise de chaque participant-e
- Echange de pratiques entre les participant-e-s



595€
par personne

Tarif **adhérent**
COORACE

745€
par personne

Tarif **non adhérent**
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées - 14 heures



FORMATEUR

Jean-Christian TETE, CITO Conseil



STAGIAIRES

12 participant-e-s, représentant au maximum 6 entreprises différentes

MÉTHODES ET TECHNIQUES POUR DÉFINIR UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE À SON ENTREPRISE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- définir une politique tarifaire mieux maîtrisée, tenant compte de vos orientations stratégiques, des contraintes externes et des charges structurelles et variables de votre entreprise
- construire, en toute autonomie, des outils d'analyse et d'aide à la décision adaptés au fonctionnement et aux besoins de votre entreprise, qui informent en temps réel de l'évolution des coûts et de l'état de réalisation des objectifs et donnent les moyens d'ajuster votre action

PUBLICS

- Dirigeant-e et toute personne en charge de fournir les données de gestion nécessaires à la prise de décision au sein de l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, cas d'étude et exercices pratiques
- Outils de gestion informatiques individualisés
- Cas pratiques issus des situations spécifiques des entreprises (AI ou ACI)
- Simulation sur une fiche de paie type
- Analyse des dynamiques économiques
- Exercices pratiques

La participation en binôme est vivement conseillée pour une meilleure circulation des informations entre les organes de pilotage et le service de gestion et favoriser ainsi l'instauration de procédures.

CONTENU

PARTIE 1 (J1 ET J2)

Votre environnement : ce qui impacte directement ou indirectement vos coûts et les prix de vente

- Les composantes : l'organisation interne, l'environnement immédiat,
- La mise en place d'une veille concurrentielle, économique et juridique. Les outils d'analyse de son environnement : étude comparative des prix de vente, étude de marché
- Les impacts sur son modèle économique associés à la nature de ses outils de production (AI, ACI, SAP...)
- Vigilance face aux stéréotypes sexistes dans la détermination du prix

La comptabilité analytique : un outil nécessaire pour identifier et suivre vos coûts

- La définition et le rôle de la comptabilité analytique
- Les notions de gestion : seuil de rentabilité, clés de répartition, produits et charges directes et indirectes
- La mise en œuvre et les limites d'une comptabilité analytique pour suivre les coûts

Le contrôle de gestion : les méthodes de calcul des coûts de revient par la méthode des coûts partiels

- Les différentes catégories de coût qui entrent dans le coût de revient d'un service
- Les notions de marge unitaire, de marge brute et de marge nette
- La méthode des « coûts partiels »

Cas pratiques pour le calcul de vos coûts de revient et la détermination de vos prix de vente.

PARTIE 2 (J3)

Zoom sur les méthodes de calcul adaptées à aux spécificités de son outils de production.

Des outils spécifiques et adaptés à chaque type de structure seront proposés.

OPTION POUR ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

- La problématique attachée au prix moyen :
 - les coûts de structure,
 - le coût des intervenants
- Le calcul du «coût d'insertion», du taux de subventionnement et de «commercialité», du taux d'encadrement selon la méthode DGRE (Dialogue de Gestion Relatif à l'Exploitation)
- Fiche de paie en AI ;

OPTION POUR ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

- Impact de la réforme de l'IAE sur les coûts d'un ACI
- Evaluation des heures nécessaires à la réalisation de la prestation par salarié-e
- Les méthodes appliquées aux ACI ou la problématique du temps disponible à la production et du taux de production.
- Risque fiscal selon le marché visé et le volume d'activité réalisé.

€ 890€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1115€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées - 21 heures



FORMATEUR

Jean-Christian TETE, CITO Conseil



STAGIAIRES

12 participant-e-s, représentant au maximum 6 entreprises différentes



LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

UN INCONTOURNABLE DE VOTRE SIAE

OBJECTIFS

La finalité de cette formation est de fournir aux entreprises de l'ESS, et notamment aux entreprises conventionnées IAE, les clés et les outils fondamentaux d'une démarche de développement commercial. Elle se propose de les accompagner vers un changement de posture permettant d'intégrer l'approche commerciale au service de la sécurisation des parcours des salarié-e-s.

À l'issue de cette formation, vous saurez :

- concilier développement commercial et projet d'insertion
- identifier les éléments pour élaborer une stratégie commerciale adaptée
- présenter votre offre de services associée à un argumentaire attractif
- identifier les outils indispensables au-à la chargé-e de développement

PUBLICS

- Toute personne salariée ou bénévole, chargée ou contribuant au développement commercial dans une entreprise conventionnée IAE

Les participant-e-s sont invité-e-s à apporter un ordinateur portable afin de construire en direct leurs outils de gestion au cours de la formation.

CONTENU

- Développement commercial et parcours d'insertion : quelle nécessité ? Comment concilier ce double enjeu ?
 - Définir un projet d'entreprise clair
 - Affirmer des valeurs fortes
 - Répondre à la fois aux exigences de qualité des clients et aux projets professionnels des salarié-e-s en parcours (CEDRE)
- La clé du succès : un plan d'action formalisé et évalué
 - Définir les cibles stratégiques et des objectifs quantitatifs et qualitatifs clairs
 - Définir un plan de développement réaliste permettant de développer l'offre d'insertion et de garantir la pérennité de l'entreprise
 - Choisir le mode de commercialisation approprié
- La construction de l'argumentaire commercial
 - Identification des points de différenciation positive de l'offre de services par rapport à la concurrence identifiée
 - Présentation de l'offre de services de l'entreprise
 - La relation avec les prospects et les clients
 - Accroche de l'argumentaire, progression et conclusion
 - Mots clés, formulations à bannir
- Importance du premier contact : la communication verbale et non verbale
 - Identifier le besoin précis de l'interlocuteur-trice : techniques de questionnement et de reformulation
 - Répondre aux objections
 - Conclure l'entretien
- Gestion de l'appel « entrant » : les techniques de l'entretien
- Auto-évaluer votre performance : indicateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant apports théoriques, analyse de cas concrets issus de l'expérience des stagiaires et jeux de rôles
- Simulations filmées d'entretiens par téléphone avec des prospects
- Echange de pratiques entre les stagiaires, travail sur les outils de développement et de communication apportés par les stagiaires
- Travail en sous-groupes
- Echanges par courriel possible avec le formateur pendant le mois suivant la formation



980€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

1225€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DATES
Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE
2+2 journées - 28 heures



FORMATEUR
Patrice HENNEQUIN



STAGIAIRES
De 7 à 12 personnes

DÉFINIR UN PLAN D'ACTION COMMERCIAL EFFICACE

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'accompagner les responsables et les chargé-e-s de développement des entreprises ayant déjà intégré l'approche commerciale dans leur stratégie, à mettre en place l'ensemble de la démarche qui va de la définition de la stratégie et des objectifs à la déclinaison de plans d'action, éventuellement mutualisés avec d'autres structures de leur territoire.

À l'issue de la formation les participant-e-s seront capables de :

- évaluer le potentiel sur leur territoire pour définir des axes de développement
- définir leur politique commerciale et leurs plans d'action
- valoriser les points forts de leur offre de services et construire leur argumentaire
- suivre et animer l'action commerciale avec les outils adaptés

PUBLICS

- Responsables des structures et du développement commercial (la participation de « binômes » dirigeant-e et chargé-e de développement est fortement préconisée)

PRÉREQUIS

- Avoir préalablement suivi la formation « Le développement commercial au service de l'IAE ». Connaître les objectifs de développement et avoir la latitude pour décliner les objectifs commerciaux dans des plans d'actions opérationnels.

CONTENU

Première partie

Définition des principes de l'action commerciale, de la méthodologie et des outils pour mener une démarche de développement

- Introduction : Vendre ?
 - Qu'est-ce que cela veut dire pour une structure de l'IAE ?
- Pourquoi élaborer un plan d'action commercial ? Les 3 raisons qui rendent l'action commerciale indispensable :
 - Du prospect au client : les étapes du développement d'un nouveau compte client : concilier prospection et fidélisation
 - Le processus d'achat : un processus qui peut être long et impliquer des interlocuteur-trice-s différent-e-s
 - « L'attrition » client
- Les 7 règles pour optimiser ses pratiques
 - Repérer les opportunités et les menaces du marché
 - Identifier ses avantages compétitifs et définir son offre de services sur chacun des territoires ciblés
 - Connaître son portefeuille client, fidéliser les clients existants et en trouver de nouveau
 - Être présent, en équipe, tout au long du processus de commercialisation
 - Allouer des ressources (canaux et actions de communication spécifiques, temps) à chaque catégorie de clients / prospects pour diversifier et coordonner ses actions de développement
 - Choisir et adapter ses outils
 - Garder l'esprit de service et prendre du temps dans la durée : le développement est une affaire de longue haleine

Deuxième partie : Phase intersession

- Formalisation des outils avec l'appui « à distance » de la formatrice
- Accompagnement et suivi individuel des participant-e-s, à la carte

Troisième partie

- Bilan des réalisations individuelles, voire collectives
- Partager les expériences
- Affiner les outils repérés collectivement comme « importants »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le format prévu est celui de la formation-action :
 - Des situations concrètes ou des outils existants dans les structures seront amenés par les participant-e-s pour remonter, de manière inductive, aux principes d'actions adaptés et à une méthode généralisable
 - Tout au long de la formation, un « book » personnalisé sera construit par les stagiaires incitant chacun-e à formaliser les éléments le-la concernant et à les décliner au fur et à mesure de l'avancement. Ceci leur permettra de transposer les apports à leur propre réalité et d'identifier la mise en pratique dans leur situation spécifique
- A l'issue de la formation : accès à une plateforme collaborative en ligne



850€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1065€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées - 21 heures



FORMATRICE
Karine CASCARO, KCF
Conseil et Formation



STAGIAIRES
De 7 à 15 personnes

L'ENTRETIEN DE VENTE

UN OUTIL AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participant-e-s auront acquis :

- l'indispensable confiance en soi et dans les produits à promouvoir

Et seront en mesure de :

- maîtriser en confiance les différentes étapes de l'entretien de vente
- utiliser les techniques de l'entretien de vente au service du développement commercial en s'appuyant sur les valeurs de leur entreprise
- mobiliser les compétences identifiées et leur connaissance des besoins du territoire

PUBLICS

- Toute personne (salariée ou bénévole) en charge du développement ou/et de la prospection

CONTENU

- Identification des différentes étapes d'un entretien de vente
- La préparation de l'entretien de vente
 - Préparation des outils nécessaires (plaquette, carte de visite...)
 - Connaissance des compétences à vendre
 - Connaissance du prospect (site internet, plaquette...)
 - Mise en confiance (argumentaire, tenue, posture...)
- La prise de contact
 - Technique du 4x20
- Identifier les motivations d'achat de votre client
 - Technique du SONCAS
- Mieux connaître son client :
 - Faire parler le client pour mieux le connaître
 - Techniques de l'écoute active (verbales et non verbales)
- Proposer son argumentaire
 - Structuration de son argumentaire par la technique du APB (Avantage, Preuve, Bénéfice...)
- Répondre aux objections
 - Ou comment revaloriser son offre, mise en place du CRAC (Creuser, Reformuler, Argumenter, Contrôler)
- Savoir conclure :
 - Maîtriser les techniques de conclusion pour signer la commande ou garder la main

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Echange de pratiques
- Pédagogie interactive alternant des simulations filmées d'entretiens avec des prospects
- Remise d'un guide de l'entretien de vente
- Suivi post formation (1 courriel, 1 appel téléphonique dans les 6 mois qui suivent la formation)
- Remise de documents et de films sur clé USB



500€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

625€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées consécutives - 14 heures



FORMATEUR

Patrice HENNEQUIN



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

GESTION ET ANIMATION DU TEMPS COMMERCIAL

GÉRER SON TEMPS ET MOBILISER LES ÉQUIPES AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGÉS

OBJECTIFS

Intégrer une démarche commerciale et déployer un plan d'action efficace pose la question de l'organisation et de l'animation du temps commercial pour garantir la qualité des réponses données aux clients, au public accueilli et gérer les différentes contraintes.

À l'issue de cette formation, vous serez :

- sensibilisé-e aux enjeux d'une gestion du temps commercial spécifique, d'une réunion commerciale efficace
- outillé-e pour construire un reporting adapté aux objectifs
- capable de lever vos freins et d'identifier des pistes pour lever ceux de vos collègues et/ou collaborateur-trice-s face aux incontournables réunions d'équipe

PUBLICS

- Personnes en charge du développement commercial de leur structure (directeurs-trices, administrateurs-trices, chargé-e-s de mission)

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Définir un plan d'action commercial efficace » ou, à défaut, une autre formation commerciale d'initiation du catalogue

CONTENU

- Phase d'autodiagnostic en amont de la séquence
 - Identifier sa relation au temps et les situations générant du stress et de l'inconfort
 - Analyser sa journée et prendre conscience de l'organisation du temps
- La gestion du temps : un enjeu transversal dans les structures
 - Intégrer les objectifs imposés et les priorités
 - Identifier et combattre « les voleurs de temps »
 - La méthode Eisenhower et la philosophie des gros cailloux
- Le temps commercial
 - Planifier sur l'année, organiser au mois, faire au quotidien
 - Mettre en lien le potentiel du client et les ressources accordées
 - Planifier des séquences de travail personnelles homogènes
 - Répartir son temps entre sa mission commerciale et ses autres missions
 - Rendre compte de l'utilisation de son temps
- La mobilisation transversale dans les actions commerciales
 - Partager les objectifs
 - Répartir les contributions : de l'individuel au collectif
 - Déléguer sous contrôle, animer sans relation hiérarchique et assurer le reporting
 - Mettre sa mission et ses actions en cohérence avec le projet social
 - Intégrer l'action commerciale et le temps commercial dans le quotidien de la structure
- La réunion commerciale : partage et coconstruction
 - Se réunir pour planifier, organiser, rendre compte
 - Les techniques de conduite de réunion (gestion du temps et des rôles, animation, participation)
 - Un ordre du jour systématique et une périodicité figée
- Le reporting commercial
 - Mesurer l'évolution de l'activité face au prévisionnel
 - Suivre le portefeuille clients par secteur / segment
 - Valoriser les contributions en partageant les résultats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'autodiagnostic en amont permettra aux participant-e-s de visualiser les principaux axes d'optimisation de leurs pratiques en matière de gestion du temps. Par une méthode pédagogique adaptée, ils-elles seront accompagné-e-s chacun-e-s dans la prise de conscience des changements nécessaires afin de poser les conditions pour les ancrer dans la durée
- A partir d'apports théoriques sur la conduite de réunions de travail et d'une présentation de tableaux de bord standards pré-construits, les participant-e-s seront amené-e-s à construire leur propre système de reporting et à adapter leur réunion commerciale périodique et leur style d'animation



500€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

625€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

3 journées consécutives - 21 heures



FORMATRICE

Karine CASCARO,
KCF Conseil et Formation



STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

LES MARCHÉS PUBLICS ET L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- comprendre les spécificités de la commande publique parmi les modes de développement d'activités des acteurs de l'IAE, et son intérêt au service de la sécurisation des parcours
- identifier et exploiter les moyens de leur structure pour développer son accès à la commande publique (compétences techniques, communication, lobbying, partenariats économiques...)
- positionner leur structure sur la réponse à un appel d'offres de marché public

PUBLICS

- Toute personne salariée ou bénévole chargée ou contribuant au développement commercial dans une entreprise agissant dans le champ de l'insertion

CONTENU

Première partie (jours 1 et 2)

- L'offre IAE en réponse à la commande publique responsable
- Notions de Droit public relatives aux marchés publics
 - La distinction entre marchés publics et conventions
 - Les grands principes juridiques de la commande publique

La responsabilité sociale des acheteurs publics

- Les dispositifs du code des marchés publics : les articles 5, 10, 14, 15, 27-3, 28, 30, 51 et 53

Le développement de l'activité économique et sociale d'une SIAE par la commande publique

- Les marchés publics ouverts aux SIAE et à la construction de parcours d'insertion
 - Les marchés publics de service d'insertion socioprofessionnelle
 - Les marchés publics dont l'objet correspond à l'activité économique d'une SIAE

Les leviers de l'accès de l'IAE à la commande publique

- Les actions de développement : le lobbying, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la veille, la mutualisation et le développement de territoires solidaires
- La réponse d'une SIAE à un appel d'offres de marché public

Deuxième partie (jour 3)

- Cette journée est entièrement consacrée à une étude de cas et aux aspects pratiques et concrets de la réponse à un appel d'offre ou de la mise en œuvre d'une clause sociale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternances d'apports théoriques et de cas concrets tirés de l'expérience des stagiaires et du formateur
- Analyse d'un dossier de consultation des entreprises d'un appel d'offres classique
- Présentation des pièces à fournir dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres de marché public

VOIR P.75
CAPITALISABLE
CISP



820€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1025€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées - 21 heures



FORMATEUR

Patrick FAURE



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

LE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LES ENJEUX D'UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Une formation-action pour accompagner les entreprises à intégrer dans leur stratégie une plus forte dimension de coopération sur les territoires, pour des projets innovants de développement socio-économique local durable.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participant-e-s devront être capables de :

- repérer les champs de collaboration et de coopération avec les collectivités territoriales
- identifier les acteurs pertinents au sein des collectivités territoriales et identifier la manière de les solliciter
- identifier les différentes formes de partenariats en fonction du projet
- formaliser un projet de partenariat et/ou de coopération
- disposer des éléments clés pour l'élaboration d'une stratégie de coopération et de mutualisation sur les territoires intégrant les collectivités territoriales
- mettre en œuvre leur plan d'action pour engager des démarches dès la fin de la formation pour susciter des partenariats

PUBLICS

- Administrateurs-trices, dirigeant-e-s, responsables des partenariats et chargé-e-s du développement d'entreprises de l'ESS et/ou conventionnées IAE.

CONTENU

Phase en amont :

Un questionnaire préalable sera transmis aux participant-e-s afin de connaître en amont leurs profils, leur degré de connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, du principe de coopération et de développement territoriale solidaire et durable.

Première partie:

- Rappel de l'organisation décentralisée des services de l'état et des collectivités territoriales
- Les compétences des collectivités territoriales en matière d'insertion, formation, innovation sociale et développement économique
- Définition de l'ESS et du développement solidaire et durable des territoires
- Partenariats, coopération, développement local : les enjeux, les acteurs, les interactions possibles
 - Appréhender les modes et les canaux de communication pertinents pour établir des relations de partenariats efficaces et durables avec les collectivités territoriales
- Développer un projet partenarial sur le territoire : identification, méthodologie de travail
- Focus sur les PTCE : enjeux et acteurs

Intersession

Pendant ce temps, les participant-e-s seront invité-e-s à expérimenter le plan d'action travaillé en séance pour faire avancer des réflexions stratégiques au sein de leur entreprise, intégrant des dynamiques innovantes de développement socio-économique durables sur les territoires.

Deuxième partie

Journée essentiellement consacrée à un travail collectif sur les freins/blocages ou les réussites rencontrées lors des expérimentations menées pendant l'intersession. Travail sur la poursuite des plans d'actions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conçue comme une formation-action, la pédagogie interactive, intégrant travail par groupes en ateliers, cas pratiques concrets et apports théoriques, favorise l'appropriation des notions, des concepts et des outils proposés
- L'élaboration d'un plan d'action sera accompagnée tout au long des deux premières journées et fera l'objet lors de la troisième journée d'un suivi avec échanges en groupe et apports du formateur
- Possibilité d'échanges téléphoniques, mails ou skype avec le formateur pendant l'intersession

€ 860€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

1075€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2+1 journées - 21 heures



FORMATEUR

Jean-Yves LE TURDU, Triangles

LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participant-e-s sauront :

- maîtriser les enjeux d'un développement économique, solidaire et partenarial
- déployer leur offre de services sur des segments d'achat identifiés, sous le prisme de la RSE
- mobiliser les partenaires économiques du territoire dans une contractualisation responsable

PUBLICS

- Chargé-e-s de développement des entreprises ESS et/ou conventionnées IAE, chargé-e-s de service achat, marchés publics et développement durable de collectivités

CONTENU

Introduction :

- Définitions : le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations
- Historique : les pratiques d'achats socialement responsables, du commerce équitable aux clauses sociales d'insertion

Première partie : les achats publics socialement responsables

- Les grands principes du droit de la commande publique
- L'introduction du développement durable dans la commande publique
- Les différentes clauses sociales d'insertion et l'achat de prestations d'inclusion sociale

Seconde partie : les achats privés socialement responsables

- Les obligations légales
- Le développement économique et commercial par la RSE
- La contractualisation entre entreprises conventionnelles et SIAE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport théoriques et de cas concrets
- Remise de documents de référence



305€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

380€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

Une journée - 7 heures



FORMATEUR

Patrick FAURE



STAGIAIRES

De 7 à 12 personnes

MÉCÉNAT, SPONSORING, FONDS DE DOTATION :

COMMENT SAISIR LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

OBJECTIFS

Sensibiliser les associations aux différentes opportunités pour obtenir des fonds financiers privés et associer de nouveaux partenaires à leur développement.

A l'issue de cette formation, vous saurez :

- identifier les opportunités de partenariat avec des entreprises sous la forme de mécénat, sponsoring, fonds de dotation ou club d'entreprise
- mettre en œuvre une stratégie de recherche de partenaires cibles pertinents, cohérente avec votre projet et vos valeurs
- identifier les exigences, les contraintes et les étapes clés de la mise en place d'un partenariat avec une entreprise ou une fondation privée sous la forme de mécénat, sponsoring, fond dotation ou club d'entreprise

PUBLICS

- Administrateur-trice-s, dirigeant-e-s, responsables des partenariats et de la communication, chargé-e-s de mission

PRÉREQUIS

- Etre en mode projet, ouvert aux financements privés

CONTENU

En amont

- Questionnaire de positionnement et autodiagnostic à remettre au formateur avant le stage

JOURNÉE 1

- BASES ET FONDEMENTS
 - Définitions générales des différentes possibilités d'aides et de partenariats entreprises/associations. Rappel de la loi et du cadre juridique
 - Se départir des idées fausses ou idées préconçues
 - Les différentes formes de mécénat, de sponsoring ; différence fiscale entre mécénat et sponsoring
 - Le fond de dotation et le club d'entreprise
 - Collecter les dons de particuliers
 - Avantages et opportunités des projets avec des financements privés: les contreparties possibles et les limites d'un partenariat avec une entreprise
- ELABORER SON PROJET
 - Les conditions générales du succès d'un partenariat entreprise-s / association-s
 - Structuration interne (RH, communication, gestion)
 - Structuration externe
 - Rappel de ce que n'est pas le mécénat/le sponsoring/les fonds de dotations, leurs complémentarités et les moyens de les mettre en place
- MISE EN ŒUVRE
 - Comment s'inscrire dans une démarche de mécénat participatif
 - Les étapes et les éléments de la construction d'un projet
 - L'argumentaire et la posture du-de la « commercial-e » ou du-de la « développeur-euse »: mettre en évidence ce qui intéresse les entreprises
 - Les techniques d'approche pertinentes à mettre en œuvre pour rencontrer les entreprises et les fondations
 - Préparer les visites en entreprises, remplir les dossiers de fondations, envisager le mécénat 2.0
 - Focus sur la communication de l'association, en général et sur ses projets
 - Construire le budget du projet

JOURNÉE 2

- Il s'agit de préciser les conditions de mise en œuvre au travers des projets que les participant-e-s ont ou souhaitent développer mixant financements publics et privés. Un « jeu de rôles » permettra aux participant-e-s de présenter de façon détaillée un projet, d'analyser les succès et les échecs, de rectifier le « tir » et de poser les bases d'un partenariat entreprise / fondation réussi.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mise en œuvre d'une pédagogie participative permettant l'appropriation des notions et la construction d'outils et de repères personnalisés.

€ 515€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

645€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org)



DURÉE

2 journées - 14 heures



FORMATRICE

Nael JUMA, LSI



STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

CRÉER UN GROUPE

ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE :

ENJEUX STRATÉGIQUES ET

STRUCTURATION

Un parcours de formation complet, développé en s'appuyant sur les travaux menés au sein de COORACE et sur l'apport d'expert-e-s aux compétences techniques et pédagogiques éprouvées. Composé de quatre modules, ce parcours devra permettre aux participant-e-s d'acquérir les connaissances juridiques et fiscales nécessaires pour choisir et/ou consolider le modèle de structuration le plus adapté à leur projet.

PUBLICS

- Administrateur-trice-s et dirigeant-e-s, porteur-teuse-s d'un projet de création ou de structuration d'un GES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conçu selon les principes de la formation-action, le parcours apporte des réponses concrètes et opérationnelles aux questionnements des participant-e-s. Les sujets abordés émergent des situations concrètes présentées par les participant-e-s et des outils existants dans les entreprises. Les apports théoriques et méthodologiques adéquats structurent les cadres d'action
- Avant le début de la formation, un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s inscrit-e-s afin d'identifier les profils, le niveau de connaissance des sujets traités et les attentes spécifiques de chacun-e. Les 4 modules peuvent être suivis indépendamment ou sous forme de parcours
- Les participant-e-s sont invité-e-s à se munir de leur ordinateur portable



DATES

Pour les dates à Paris ou en région, consultez le calendrier en ligne constamment mis à jour sur www.coorace.org, ou contactez COORACE Formation (formation@coorace.org).



STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes



FORMATEUR-TRICE-S

Eric BEASSE, Responsable service développement économique COORACE

Sébastien MOLLA, Docteur en droit, formateur COORACE Formation

Karim SID HAMED, Juriste fiscaliste – maître de conférence

Jean-Christian TETE, CITO Conseil

Barbara TIRIOU, Responsable service juridique, COORACE

Paul MOIROUX, Expert comptable fiscaliste et formateur



TARIFS PARCOURS COMPLET

(8 jours - 56 heures)

2700€
par personne

Tarif adhérent
COORACE

3375€
par personne

Tarif non adhérent
COORACE

MODULE 1

CRÉER UN GES : CHOISIR SON MODÈLE DE STRUCTURATION

PRÉREQUIS

- Avoir travaillé sur le projet stratégique

OBJECTIFS

A l'issue de ce module, les participant-e-s devront être capables de :

- repérer les différents modèles de structuration
- mesurer les avantages et les inconvénients de chaque modèle par rapport à leur projet
- reconnaître et maîtriser les risques juridiques et fiscaux

CONTENU

1° Coopérations et mutualisations territoriales au service d'un projet commun

- Les constats partagés par les acteurs de l'ESS
- Les 3 entrées possibles pour coopérer et mutualiser
- GES : éléments de cadrage
- Réflexion prospective, stratégie de coopération et de mutualisation

2° Le régime juridique et fiscal des différentes structures mutualisées

- Identification de la diversité des sources de droit applicables
- Approche juridique et fiscale des structures mutualisées

3° Analyse du système organisationnel d'un GES

- Caractéristiques des différents systèmes existants : liens fonctionnels, organisationnels, financiers, contractuels
- Analyse juridique et fiscale des différents systèmes
- Cas pratique : autodiagnostic juridique et fiscal

4° GES et Droit du travail : enjeux et opportunités

- Le GES et le collectif des salarié-e-s
- Le GES et la gestion des ressources humaines

5° La gestion fiscale propre à chaque structure et aux relations entre entreprises

- Les limites à la liberté de gestion des entreprises
- Le cas spécifique des associations
- La gestion fiscale des sociétés holdings
- Le traitement fiscal des opérations en cours de vie sociale
- Les transactions intra-groupe

6° Identification des besoins d'accompagnement et plan d'actions

€ 760€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

950€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

🕒 DURÉE
2 journées
consécutives
- 14 heures

NOUVELLE
FORMULE

MODULE 2

MAÎTRISER LES FLUX FINANCIERS D'UN GES

PRÉREQUIS

- Avoir déjà travaillé sur le projet stratégique, avoir suivi le module 1, avoir des notions de base de fiscalité

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- maîtriser les règles financières propres à chaque structure et aux rapports entre structures
- maîtriser les régimes fiscaux applicables aux différentes formes de groupements
- maîtriser les flux financiers intra-GES

CONTENU

1° Rappel des règles générales applicables aux associations et aux sociétés

2° Gestion des activités fiscalisées applicables aux associations, aux coopératives et aux sociétés commerciales

- Sectorisation pour les associations
 - Filialisation pour les associations
 - Filialisation pour les sociétés commerciales
- #### 3° Mutualisation des moyens entre structures
- Contraintes de droit et formalisation de la mutualisation de moyen (intérim, mise à disposition, prestations, sous-traitance, cotraitance...)
 - Associations : Exonération de TVA : conditions à remplir
 - Sociétés commerciales : TVA déductibles : conditions à remplir

4° Les opérations financières intra-groupe

- Les différentes opérations financières autorisées (apports, prêts, abandon de créances...)
- Optimiser la mobilisation des outils financiers pour renforcer la structure financière du groupe (pool de trésorerie...)
- Les risques juridiques et fiscaux associés aux opérations intra-GES

5° Les sources de financement de l'ESS

- Les différents financements (investissement, création, fonctionnement)
- L'emprunt, le cautionnement, la garantie
- Le don
- L'appel à la générosité publique
- Crowdfunding
- Les subventions (règles des minimis), les aides à la création ou à l'innovation...

€ 770€
par personne
Tarif adhérent
COORACE

965€
par personne
Tarif non adhérent
COORACE

🕒 DURÉE
2 journées
consécutives
- 14 heures

MODULE 3

GES ET DROIT DU TRAVAIL

PRÉREQUIS

Avoir déjà travaillé sur le projet stratégique et avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire applicable aux différents types de SIAE

OBJECTIFS

A l'issue de ce module, les participant-e-s devront être capables de :

- comprendre les impacts de la structuration GES sur l'organisation du travail et les relations sociales
- relever les enjeux de la mise en place d'une politique RH maîtrisée
- structurer l'organisation des RH du GES types de SIAE

CONTENU

1° Impact d'une structuration sous forme de GES sur les obligations employeur

- Sources de droit applicables
 - Incidence d'une structuration à personne morale unique
 - Incidence d'une structuration à personnes morales distinctes
 - Quelle loi et quelle convention collective appliquer ?
- Situation de co-employeurs et responsabilité
 - Comment s'opère le partage de responsabilité entre les employeurs ?
- Impact sur les obligations en matière de temps de travail, de santé et de sécurité
- Mise à disposition du personnel permanent
 - Quelle convention et quels droits pour le-la salarié-e ?
 - Que peut-on facturer ?
 - Comment s'opère le partage de responsabilité ?
- Mise en place des IRP
 - Calcul des effectifs ?
 - Comment organiser et mettre en place les élections ?
 - Rôle des instances représentatives du personnel

2° Place spécifique du-de la salarié-e en parcours au sein d'un GES

- Construction d'un parcours et choix du contrat de travail
 - Agrément des salarié-e-s
 - Multiplicité des contrats ou choix d'un contrat unique
 - Objectifs de sorties
- Partage de responsabilité entre employeur(s) et utilisateur-trice(s)
- Egalité de traitement avec les salarié-e-s permanent-e-s
 - Mise en place de garanties collectives (prévoyance, mutuelle...)
 - Lutte contre les pratiques sexistes



760€

par personne
Tarif adhérent
COORACE

950€

par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DURÉE

2 journées
consécutives
- 14 heures

MODULE 4

CONSTRUIRE LE BUDGET PRÉVISIONNEL D'UN GES

PRÉREQUIS

Avoir déjà travaillé sur le projet stratégique et maîtriser les différents modèles de structuration d'un GES

OBJECTIFS

A l'issue de ce module, les participant-e-s devront être capables de :

- modéliser l'impact budgétaire du projet de création du GES
- juger de la pertinence du choix en anticipant l'impact des décisions

CONTENU

Une fiche synthétique sera remise au-à la formatrice avant chaque session pour identifier en amont les problématiques et les projets de chaque participant-e. La formation se déroulera en deux temps.

Une phase collective abordera les fondamentaux et les thématiques communes à tous les projets de GES :

- Les modalités de sa mise en œuvre
- Les modèles organisationnels
- Le processus de mutualisation et de pilotage
- Les données budgétaires et comptables comme source d'information
- Le risque fiscal

Une phase de travail individualisé, pendant laquelle chaque structure travaillera sur ses propres données budgétaires, simulera ses propres hypothèses de travail et concevra des outils personnalisés.

Dans cette phase, le programme de la formation-action sera évolutif et calibré aux besoins des participant-e-s. La méthode utilisée auprès de chaque structure respectera le déroulé suivant :

- regroupement et consolidation des données budgétaires
- détermination et modélisation des différentes hypothèses de fonctionnement du GES
- les différentes clés de ventilation envisageables pour la modélisation du fonctionnement interdépendant
- la simulation des incidences budgétaires des options envisagées et la mise en évidence des objectifs à réaliser
- l'étude du risque fiscal et des incidences pour multiplier les scénarii et mesurer instantanément leur impact budgétaire
- la construction d'outils informatisés pour multiplier les scénarii et mesurer instantanément leur impact budgétaire



770€

par personne
Tarif adhérent
COORACE

965€

par personne
Tarif non adhérent
COORACE



DURÉE

2 journées
consécutives
- 14 heures

FORMATION CERTIFIANTE

«CISP»

Parcours de formation pour accéder au titre professionnel de Coordinateur-trice de l'Intervention Sociale et Professionnelle délivré par AROBASE. Certification de niveau III inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles. COORACE Formation et AROBASE développent un partenariat vous permettant d'accéder au titre professionnel de CISP par capitalisation de stages COORACE Formation et de sessions AROBASE.

PUBLICS

- **Toute personne en poste et chargée de l'accompagnement socioprofessionnel de salarié-e-s en parcours d'insertion. Pour suivre ce parcours, aucune ancienneté n'est requise.**

Pour toute information et pour vous accompagner dans la construction de votre parcours certifiant, vous pouvez contacter Mélanie MARTIN (melanie.martin@coorace.org).

€ TARIF

Tarifs COORACE Formation : sur devis, variables selon la durée de l'accompagnement et les formations envisagées.

Prise en charge possible sur les fonds de la « professionnalisation » et du Compte Personnel de Formation (CPF).



DURÉE

Parcours de formation de 5 ans maximum à compter de la validation de l'entrée dans le processus.

Rétroactivité possible de 5 ans.

Parcours composé de 14 stages COORACE Formation (287 heures), de 4 sessions de synthèse/validation AROBASE (84 heures), d'un stage pratique (3 à 6 mois) accompagné d'un suivi et d'un apport méthodologique (9 heures), puis d'une certification ...inde devant un jury.



CONTENU

Le titre de CISP est constitué de 4 pôles de compétences et d'un stage pratique :

- Etude et veille des politiques publiques et du développement des territoires
- Accueil et conseil au public
- Accompagnement vers et dans l'emploi
- Conduite et animation d'un projet social ou d'insertion
- Validation d'un stage pratique et d'un mémoire

Chacun des pôles de compétences est composé de 3 ou 4 modules de formation dispensés par COORACE et d'une session de synthèse/validation conduite par AROBASE.

Par une logique d'équivalence, le-la stagiaire ayant suivi les stages COORACE Formation annotés « capitalisable » pourra accéder directement à la session de synthèse /validation AROBASE.

Pour la validation du titre de Coordinateur-trice de l'Intervention Sociale et Professionnelle (CISP), le-la stagiaire devra valider chacun des pôles de compétences par la session de synthèse AROBASE. Pour l'obtention du titre, un stage pratique fera l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury habilité. Le-la salarié-e en poste pourra effectuer ledit stage (de 3 à 6 mois) dans son entreprise. Il-elle devra suivre en amont un module d'une journée de méthodologie de mémoire et de définition du sujet d'étude. Il-elle bénéficiera pendant toute sa durée d'un « suivi méthodologique à distance ». Le stage se conclura par la rédaction d'un court mémoire, qui sera l'objet de la session de synthèse et de validation finale.

MODALITES D'OBTENTION ET D'EVALUATION DU TITRE

- Parcours de formation permettant par capitalisation de stages COORACE Formation et de sessions de synthèse AROBASE de valider des pôles de compétences de la formation certifiante
- Capitalisation rétroactive : un-e candidat-e peut faire valoir dans la négociation de ses équivalences les stages déjà suivis à COORACE Formation dans les 5 années précédant son inscription
- Validation partielle ou totale : le-la stagiaire dispose de 5 ans après son inscription au parcours pour valider l'ensemble des pôles de compétences et réaliser sa soutenance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance : temps présentiels et stage pratique en étroite relation pédagogique

FORMATION CERTIFIANTE

«CIP»

Validation des Acquis de l'Expérience Collective pour accéder au titre professionnel de Conseiller-ère en Insertion Professionnelle délivré par l'Afpa. Certification de niveau III du ministère chargé de l'Emploi, inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

COORACE Formation et l'Afpa ont développé un partenariat vous permettant par une démarche de VAE collective d'accéder au titre professionnel de CIP.

PUBLICS

- **Toute personne salariée d'une entreprise adhérente COORACE, en poste et chargée de l'accompagnement socioprofessionnel de salarié-e-s en parcours d'insertion, pouvant attester de 3 ans d'expérience dans cette fonction (toutes entreprises confondues).**

Pour toute information et pour vous accompagner dans la construction de votre parcours certifiant, vous pouvez contacter Mélanie MARTIN (melanie.martin@coorace.org).



CONTENU

Le titre de CIP est constitué de 4 activités types. A chaque activité correspond un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion

MODALITES D'OBTENTION ET D'EVALUATION DU TITRE

- Un test et un entretien individuel de positionnement en amont de la VAE vous permettra de valider votre entrée dans la démarche
- Validation du titre ou de CCP : mises en situation professionnelle, entretiens avec un jury, réalisation d'écrits professionnels
- Validation partielle : vous disposez de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP et obtenir le titre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Par une dynamique collective et une animation régionale, COORACE Formation vous propose de participer en groupe à une démarche de VAE pour valider vos compétences professionnelles et obtenir le titre de CIP
- L'AFPA assurera tout le long du processus un accompagnement personnalisé individuel et collectif



TARIF

Tarif : sur devis, variable selon la durée de l'accompagnement et les formations complémentaires à envisager.



DURÉE

Accompagnement à la VAE de maximum 24 heures par personne sur une durée maximum de 6 mois

FORMATION CERTIFIANTE

«ETAIE»

FORMATION DES ENCADRANT-E-S TECHNIQUES D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

Titre homologué de niveau IV par arrêté du 23 février 2007, délivré conjointement par la FNARS et l'Institut Social de Lille.

La pédagogie de la formation ETAIE se base sur « l'alternance intégrative » : elle est en relation directe avec les situations de travail des encadrant-e-s : au fil de la formation, ils-elles deviennent force de propositions pour créer des outils et apporter des solutions concrètes au sein de la SIAE.

Plusieurs réseaux de l'IAE, dont COORACE, sont engagés dans des démarches de collaboration nationale et régionales pour favoriser et coordonner le développement de cette formation au métier d'encadrant-e technique.

La mise en œuvre de la formation s'effectue au niveau régional et associe les différents partenaires concernés par la professionnalisation de ce secteur.

PUBLICS

- Le titre professionnel ETAIE s'adresse à des encadrant-e-s techniques en poste.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site de la FNARS (www.fnars.org) et de l'Institut Social de Lille (www.institut-social-lille.fr).

€ **TARIF**
Tarif : sur devis

 **DURÉE**
400 heures en alternance sur un an.

CONTENU

Quatre unités de certification :

- Encadrer des salarié-e-s en insertion : organisation et distribution du travail, management d'équipe...
- Former des salarié-e-s en situation de production : adaptation de situations de travail en situations formatives, évaluation de l'évolution des compétences des personnes en insertion...
- Organiser et suivre la production : gestion de la production, étude et contrôle des travaux, logistique, budget...
- Se coordonner avec les professionnel-le-s chargé-e-s de l'accompagnement

MODALITES D'OBTENTION ET D'EVALUATION DU TITRE

- Parcours de formation : rédaction d'un écrit professionnel par unité de certification et présentation des écrits devant un jury en fin de parcours
- Parcours VAE : rédaction d'un dossier d'expériences à présenter au jury
- Validation partielle ou totale : le bénéfice des unités de certification validées est acquis pendant 5 ans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Principe de l'alternance intégrative avec désignation d'un-e tuteur -trice dans la structure
- Apports théoriques et analyse des pratiques



Organisation
Administrative



2016

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

I - PRÉAMBULE

COORACE Formation est un organisme de formation professionnel indépendant domicilié au 17, rue Froment, 75011 Paris. La société est déclarée sous le numéro de déclaration d'activité 175 532 219 75.

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous et toutes les inscrit-e-s et participant-e-s aux différents stages organisés par COORACE Formation dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions : COORACE Formation sera dénommée ci-après «organisme de formation» ; les personnes suivant les stages seront dénommées ci-après «stagiaires» ; le responsable de la formation à COORACE Formation sera ci-après dénommé «le responsable de l'organisme de formation».

II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et leurs droits en cas de sanction.

III - CHAMP D'APPLICATION

Article 2 : Personnes concernées : Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrit-e-s à une session dispensée par COORACE Formation et ce pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré-e comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par COORACE Formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation : La formation aura lieu soit dans les locaux de COORACE Formation, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de COORACE Formation, mais également dans tout local ou espace accessible à l'organisme.

IV - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4 : Règles générales : Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 : Boissons alcoolisées : Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues. La consommation de boissons alcoolisées est interdite, sauf occasions exceptionnelles et avec l'accord de la direction.

Article 6 : Interdiction de fumer : En application du décret n° 2006 - 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de COORACE Formation.

Article 7 : Lieux de restauration : L'accès aux lieux de restauration n'est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit, sauf autorisation spéciale donnée par le responsable de l'organisme de formation, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages.

Article 8 : Consignes d'incendie :

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous et toutes les stagiaires. Les stagiaires sont tenu-e-s d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur-trice du stage ou par un-e salarié-e de l'établissement. Les consignes en vigueur dans l'établissement à observer en cas de péril, et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 9 : Accident : Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le-la stagiaire accidenté-e, ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation.

Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la caisse de Sécurité Sociale.

V - DISCIPLINE

Article 10 : Tenue et comportement : Les stagiaires sont invité-e-s à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 11 : Horaires de stage : Les horaires de stage sont fixés par COORACE Formation et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenu-e-s de respecter ces horaires. COORACE Formation se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par COORACE Formation aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avvertir le Service Formation au 01 49 23 70 50. Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le-la stagiaire chaque journée. L'employeur du-la stagiaire est informé des absences dans les meilleurs délais qui suivent la connaissance par l'organisme de formation.

Article 12 : Accès dans les locaux de l'organisme - entrées et sorties : les stagiaires ont accès à l'établissement exclusivement pour suivre le stage auquel ils-elles sont inscrit-e-s. Ils-elles ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation de la direction. Il leur est interdit d'être accompagné-e-s de personnes non inscrites au stage qu'ils-elles suivent, d'introduire dans l'établissement un animal, même de très petite taille, de causer du désordre et, d'une manière générale, de faire obstacle au bon déroulement du stage.

Article 13 : Usage du matériel : Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation.

Les stagiaires sont tenu-e-s d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, le-la stagiaire est tenu-e de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 : Enregistrements : Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 15 : Documentation pédagogique : La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 16 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires : COORACE Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 : Sanctions et procédures disciplinaires : Tout manquement du-la stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régies par les articles R 6352-3 à R 6352-8 du code du travail reproduits à la suite : Article R6352-3 : - Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Article R6352-4 : - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Article R6352-5 : - Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

1° Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge ;

2° Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. La convocation mentionnée au 1° fait état de cette faculté ; 3° Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Article R6352-6 : - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé. Article R6352-7 : - Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R. 6352-4 et, éventuellement, aux articles R. 6352-5 et R. 6352-6, ait été observée. Article R6352-8 : - Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise : 1° L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ; 2° L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation ; 3° L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

VI - PUBLICITÉ ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 18 : Publicité : Le présent règlement est affiché au siège de COORACE Formation et sur le site Internet de l'organisme de formation.

L'ACCORD GROUPE

COORACE - AGEFOS PME

Un service de proximité renforcé grâce à un-e conseiller-ère AGEFOS PME attiré-e, quelle que soit la taille de l'entreprise

Une enveloppe spécifique dédiée à la formation des salarié-e-s permanent-es et des bénévoles des entreprises

Des Fonds Mutualisés Solidaires pour cofinancer des actions de formation au bénéfice des salarié-e-s en parcours

Des fonds et subventions complémentaires exceptionnels négociés au niveau national venant abonder l'enveloppe mutualisée

Les services du Comité Technique de Suivi (CTS) du Compte Groupe qui pilote, gère les fonds et traite les dysfonctionnements éventuels

AGEFOS PME est le principal gestionnaire privé des fonds de la formation professionnelle en France et bénéficie d'un agrément des pouvoirs publics en tant qu'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) à la fois interprofessionnel et interbranches pour :

- collecter les fonds de la formation professionnelle des entreprises (selon la loi 288 du 5 mars 2014)
- gérer et financer les actions de formation et les contrats de professionnalisation

Renouvelé en 2016, l'Accord Groupe COORACE - AGEFOS PME a redéfini le cadre d'un partenariat stratégique et politique existant depuis de nombreuses années entre COORACE et AGEFOS PME. **Le Compte Groupe COORACE - AGEFOS PME** est l'organe opérationnel et financier de l'Accord Groupe. Il se traduit par des modalités administratives et de prise en charge privilégiées de certaines formations.

L'adhésion à l'Accord Groupe est volontaire et non liée à l'adhésion COORACE. Il suffit d'adresser une demande écrite à AGEFOS PME et de verser la contribution au titre du plan de formation majorée selon les termes de l'Accord Groupe.

Les fonds mutualisés dans le Compte Groupe sont destinés à la prise en charge des formations répondant aux axes prioritaires définis par le Conseil d'Administration de COORACE, en cohérence avec le projet stratégique de ses adhérents.

Renseignements *:

☎ 01 49 23 70 50
✉ compte.groupe@coorace.org
www.coorace.org

*Pour connaître les coordonnées de votre correspondant-e AGEFOS-PME : www.agefos-pme.com

UNIFORMATION

OPCA DES BRANCHES DE L'AIDE À DOMICILE DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF ET DES ACI

UNIFORMATION, acteur de l'ESS, est l'OPCA de référence de 21 branches professionnelles dont la branche de l'Aide à Domicile du secteur privé non lucratif et des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

Au-delà de l'accès aux fonds de l'OPCA, les entreprises peuvent bénéficier, sous certaines conditions définies chaque année par les représentant-e-s du secteur ou de la branche professionnelle, de financements complémentaires :

- **L'offre de formation clés en main**

Sélection de stages « inter » sur des thématiques transversales auxquelles les salarié-e-s de toute entreprise cotisant à UNIFORMATION ont accès sans participation financière complémentaire. Pour connaître l'offre de formation dédiée à votre branche professionnelle, vous pouvez consulter le site www.uniformation.fr ou contacter votre conseiller-ère.

- **Aides financières complémentaires**

Elles peuvent être demandées par une entreprise pour une ou plusieurs actions de formation, au bénéfice d'un-e ou plusieurs salarié-e-s.

- **Aides au financement d'opérations groupées**

Elles soutiennent les actions de formation concernant au moins 2 entités adhérentes à UNIFORMATION.

- **Actions d'intérêt collectif**

Actions de formation clés en main, spécifiques à un secteur, proposées par les branches professionnelles.

- **Les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (Edec)**

Les Edec sont une aide technique et financière de l'Etat apportée à des organisations professionnelles de branche, ou à des organisations interprofessionnelles, par le moyen de conventions annuelles ou pluriannuelles.

- **Fonds d'Intervention de l'Economie Sociale (FIES)**

Fonds créés par UNIFORMATION pour financer des actions interbranches sur des thèmes prioritaires (VAE, illettrisme, formations aux métiers en tension...).

Renseignements :

☎ 0820 205 206 (coût d'un appel local)

Liste complète des conseiller-ère-s régionaux-ales sur www.uniformation.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Pour toute inscription à un stage « INTER », adressez à COORACE Formation :

- 1) Un bulletin d'inscription par stagiaire, dûment complété, signé et revêtu du tampon de votre entreprise
- 2) La copie de la demande de gestion d'action (DGA) envoyée à l'OPCA en cas de subrogation (facturation directe de l'OPCA par l'organisme de formation)
- 3) Un chèque d'acompte de 25% du prix de la formation (encaissé à l'issue du stage, en cas de facturation directe à l'entreprise ou de prise en charge partielle de la part de l'OPCA)

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Votre inscription sera enregistrée dès réception du dossier complet ci-dessus indiqué.

Vous recevrez au plus tard 7 jours précédant le stage :

- une convention de formation en 2 exemplaires dont l'un est à retourner par courrier à COORACE Formation avant le 1er jour du stage, daté, signé et revêtu du tampon de votre entreprise
- la convocation individuelle du/de la stagiaire précisant les horaires et le lieu du stage
- le programme de la formation

REPORT OU ANNULATION D'UNE FORMATION

COORACE Formation se réserve le droit d'annuler une session **jusqu'à 15 jours** avant le début prévu, si le nombre minimum de participant-e-s n'est pas atteint.

COORACE Formation peut se trouver dans l'obligation d'annuler une formation à moins de 15 jours de son début en cas de force majeure (grèves, intempéries, indisponibilité imprévisible du/de la formateur-trice...).

Dans ces hypothèses :

- vous recevrez un courriel vous informant de l'annulation du stage
- un report de l'inscription pourra éventuellement vous être proposé si la formation est déjà reprogrammée au même endroit ou dans une autre région
- si vous n'acceptez pas le report d'inscription proposé, le chèque d'acompte vous sera renvoyé

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être communiquée par écrit à COORACE Formation. En cas d'annulation d'une inscription déjà enregistrée **à moins de 10 jours ouvrés AVANT le début de la formation**, COORACE Formation facturera à l'entreprise un **débit de 50% du prix du stage**, sauf cas de force majeure dûment justifiée (ce montant est non imputable à la contribution financière obligatoire de formation).

En cas d'annulation à moins de deux jours ouvrés AVANT le début de la formation, ou d'absence non justifiée, le montant global sera facturé à votre entreprise (ce montant est non imputable à la contribution financière obligatoire de formation).

ABSENCE PARTIELLE EN FORMATION

Toute formation démarrée par un stagiaire est due dans sa totalité, **sauf cas de force majeure**. Le cas échéant, **sur justificatif** dûment produit, le stage sera facturé par COORACE Formation au prorata de la présence effective du stagiaire.

Pour information, en cas d'absence partielle d'un stagiaire, l'OPCA ne prend en charge la formation qu'au prorata de la présence effective de la personne au stage, les feuilles d'émargement faisant foi.

N.B. : Seuls les maladies, les événements familiaux et autres événements exogènes (grèves, intempéries,...) sont considérés comme cas de force majeure: un empêchement professionnel ne peut en aucun cas être considéré comme cas de force majeure.

FACTURATION

Deux modalités sont possibles :

- **La formation est directement et totalement réglée par votre entreprise** : dans les 15 jours suivant la fin du stage, COORACE Formation encaisse votre chèque d'acompte et vous adresse une facture accompagnée de l'attestation de présence du/de la stagiaire.
- **Au moment de l'inscription, vous avez indiqué la prise en charge par subrogation de la part de votre OPCA (ou par un autre financeur) et vous avez transmis à COORACE Formation la copie de la demande de prise en charge** : la facture du coût global de la formation est envoyée directement à l'OPCA et le chèque d'acompte vous sera renvoyé.

N.B. : si COORACE Formation n'a pas reçu, au plus tard avant le dernier jour du stage, l'accord de prise en charge formelle de la part du financeur, COORACE Formation vous adressera une facture et encaissera votre chèque d'acompte. Vous pourrez demander a posteriori le remboursement de la somme à votre financeur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DE LA FORMATION

Les factures émises par COORACE Formation sont payables à 30 jours à compter de la date d'édition de la facture.

Pour toute facture impayée dans ce délai, une procédure de relance sera enclenchée. **COORACE Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription en formation en cas de facture(s) restée(s) impayée(s).**

N° de déclaration d'activité 117 532 219 75 (Préfecture IDF)

Pour toute inscription définitive, merci d'adresser ce bulletin par mail (formation@coorace.org) ou par courrier à COORACE Formation (17, rue Froment - 75011 PARIS), accompagné d'une copie de la demande de prise en charge envoyée à l'OPCA (en cas de subrogation) et d'un chèque d'acompte de 25% du montant de la formation.

INTITULE DE LA FORMATION

.....
.....

Date(s) : Lieu :

Coût de la formation/stagiaire : € net de taxes

NB : 15% de remise à partir de la 2^{ème} personne inscrite d'une même entreprise à un même stage.

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél. : Courriel :

FACTURATION

Le coût de la formation doit être facturé :

à l'entreprise

à l'OPCA aux conditions de l'accord de prise en charge financière

Nom de l'OPCA :

Code Postal / Ville :

Nom du/de la conseiller-ère : Tél. :

Votre entreprise adhère-t-elle à l'Accord GROUPE COORACE - AGEFOS PME ? oui non

L'entreprise s'engage à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la prise en charge financière de cette action de formation par l'OPCA.

Autre (préciser) :

ENTREPRISE

Nom :

Adresse :

C.P. : Ville : N° Siret :

Tél. : Fax : Courriel :

Adhérent COORACE (n° adhérent.....)

Non adhérent COORACE

ACCORD DE L'EMPLOYEUR

L'employeur, représenté par :

Nom : Prénom :

Fonction :

Donne son accord pour la participation du/de la stagiaire à la formation ci-dessus. Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente énoncées dans le présent Catalogue Formation COORACE 2016 (page 82).

Fait à : Date :

Cachet et signature de l'entreprise :

COORACE ALSACE

c/o AGIR
33, rue Henri Lebert
68800 Thann
tél : 03 89 37 99 61
schwald.andre@wanadoo.fr

COORACE AQUITAINE

c/o Agence Paloise de Services
30, rue Michel Hounau
64000 Pau
tél : 05 59 84 13 38
direction@lagorapourlemploi.fr

COORACE AUVERGNE

17, rue Gaultier de Biauzat
63000 Clermont-Ferrand
tél : 04 73 31 57 74
coorace.auvergne@orange.fr

COORACE BRETAGNE

101A, avenue Henri Fréville
BP 30314
35203 Rennes Cedex 2
tél : 02 99 22 28 87
coorace.bretagne@gmail.com

COORACE CENTRE-VAL DE LOIRE

205 B, route de Saint Michel
18000 Bourges
tél : 02 48 70 73 67
cooracecentrelimousin@hotmail.fr

COORACE FRANCHE-COMTÉ

6 B, boulevard Diderot - Bât B
25000 Besançon
tél : 03 81 88 34 07
cooracefc@wanadoo.fr

COORACE ILE-DE-FRANCE

17, rue Froment
75011 Paris
tél : 01 42 28 40 71
contact@coorace-idf.org

COORACE LORRAINE

8, rue Lamartine
Bâtiment Saturne
54300 Lunéville
tél : 03 83 73 41 17
ines@ines54.net

COORACE MIDI-PYRÉNÉES

M.I.N. - Boîte n° 57
146, avenue des Etats-Unis
31200 Toulouse
tél : 05 62 14 49 96
cooracemp@orange.fr

COORACE NORD-PAS-DE-CALAIS

Centre Vauban
199/201, rue Colbert
Immeuble Douai, 5ème étage
59000 Lille
tél : 03 20 13 07 90 / 06 45 50 50 73
charlotte.millereaux@coorace-npdc.org

COORACE BASSE-NORMANDIE

3, place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair
tél : 02 31 91 03 35
coorace.bassenormandie@wanadoo.fr

COORACE HAUTE-NORMANDIE

23 bis, rue le Verrier
Centre d'activités Lombardie
76000 Rouen
tél : 02 35 12 44 18
formation@2iae.fr

COORACE PAYS DE LA LOIRE

SOLILAB
8, rue saint-Domingue
44200 Nantes
tél : 02 40 92 81 31
secretariat@cooracepdl.com

COORACE POITOU-CHARENTES

c/o IRIS
Espace Servantès
3, rue Georges Servant
86000 Poitiers
tél : 05 49 88 07 29
iris.formation@iris-poitou-charentes.com

COORACE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

4, passage Timon David
13001 Marseille
tél : 09 81 61 29 63
cooracepaca@cooracepaca.org

COORACE OCÉAN INDIEN

Bac Réunion
45, avenue Georges Brassens
Résidence Héliida
97490 Sainte-Clotilde
tél : 02 62 94 78 80
secretariat.direction@bacreunion.re

COORACE RHÔNE-ALPES

Immeuble WOOPA
10, avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
tél : 04 82 90 55 13
nicolas.schvob@cooracerhonealpes.org



Formation



CERTIFIÉ CEDRE ISO 9001

17 rue Froment - 75011 PARIS
Tél. 01 49 23 70 50 - Fax 01 48 05 67 98
formation@coorace.org - www.coorace.org

SIRET 341 175 404 00043 - Numéro de déclaration d'activité 117 532 219 75
(Préfecture d'Ile-de-France - 10 août 1999)